

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2520 - VENDREDI 29 JANVIER 2016

PROCESSUS ÉLECTORAL

La CNEI se
met en place
progressivement

Le gouvernement a adopté, hier, en conseil des ministres, le projet de décret fixant l'organisation, le fonctionnement et les modalités de désignation des membres de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI). La nouvelle commission comprendra une coordination, un

comité technique, un comité de suivi et de contrôle et des commissions locales. Dans le même cadre de la mise en œuvre du processus, le gouvernement a adopté un second projet de décret déterminant les caractéristiques du bulletin unique de vote.

La réunion du conseil des ministres a également examiné et approuvé des projets de loi au compte du ministère des Finances et de celui des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat et procédé à quelques nominations.

Page 4

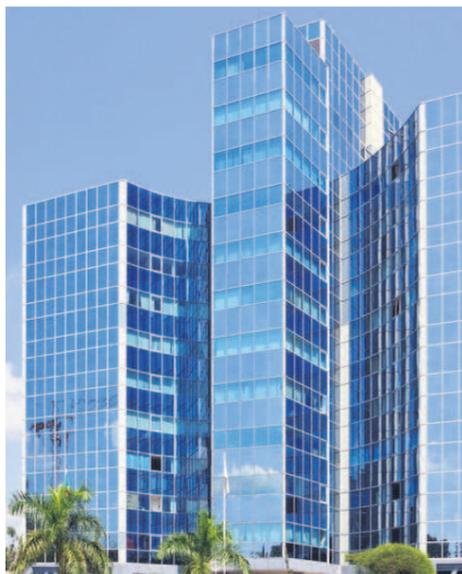


NOMINATIONS

Deux nouveaux
directeurs
généraux à l'ARC
et au CHU

Monsieur Parfait Chrisosthème Makita et Mme Ambiero, née Allandzia Gisèle Marie Gabrielle ont été nommés en conseil des ministres, respectivement, directeur général des Assurances et réassurances du Congo et directrice générale du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville.

Page 4



L'immeuble des Assurances et réassurances du Congo

SCRUTIN DU 20 MARS

La force publique peaufine
sa stratégie de sécurisation
de la présidentielle

Le général Guy Blanchard Okoi du commandement sur l'évolution des situations sécuritaires générales et particulières dans les zones de sécurisation de la campagne et du scrutin présidentiel », a précisé le général Guy Blanchard Okoi. Page 5

Sous la conduite du chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général Guy Blanchard Okoi, le groupe d'anticipation stratégique de la Force publique tient sa conférence principale de planification à Brazzaville. Outre l'analyse de la situation sécuritaire dans les zones d'action des commandants territoriaux, la conférence a pour objectif la mise en place d'un dispositif harmonisé et efficace de la Force publique dans le cadre de la sécurisation de l'élection présidentielle du 20 mars. « La conférence de planification qui s'ouvre maintenant devrait aboutir aux renseignements

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les partis
du Centre
choisissent
Denis Sassou
N'Gusso Page 3

AFRIQUE CENTRALE

Lancement
de la carte
bancaire
commune
de la zone
Cémac Page 6

FOOTBALL

Thievy Bifouma intègre
le club de Reims

Annoncé aux quatre coins de l'Europe, l'international congolais, Thievy Bifouma, a finalement déposé ses valises en France où il finira la saison avec le Club de Reims qui l'a emprunté avec option d'achat auprès de l'Espanyol Barcelone. Le nouveau coéquipier de Prince Oniangue, son capitaine en sélection nationale, disputera son premier match de Ligue 1 dans les prochains jours, vu que son nouveau club rencontrera Lorient et Angers, respectivement les 30 janvier et 3 février. Page 16



ÉDITORIAL

Doute

Page 2

ÉDITORIAL

Doute

L'annulation soudaine du premier tour des élections législatives en Centrafrique confirme, s'il en était besoin, que les conditions dans lesquelles s'est déroulé le double scrutin – présidentiel et législatif – du 30 décembre dernier étaient fort peu conformes aux règles qui régissent ce genre de consultations populaires dans les démocraties qui se respectent. Elle fait planer sur l'élection présidentielle elle-même un doute qui n'est pas près de s'effacer et dont les effets pourraient s'avérer désastreux à brève échéance.

Même si, en effet, la communauté internationale a entériné le résultat du premier tour de l'élection présidentielle, le désordre qui régnait dans nombre de bureaux de vote et que la plupart des candidats à la magistrature suprême ont dénoncé avec force rend difficilement compréhensible cette approbation. Et si l'on interprète bien la décision prise hier par le Conseil de sécurité des Nations unies de prolonger les sanctions qui frappent la République Centrafricaine, le doute grandit chez les observateurs internationaux quant à la poursuite du processus de retour vers l'Etat de droit que devaient permettre les deux scrutins.

Nous relevons ce fait ici et maintenant parce qu'une reprise des troubles à Bangui aurait à coup sûr des conséquences désastreuses pour l'ensemble de l'Afrique centrale. La montée des tensions au Proche et au Moyen Orient conduisant les grandes puissances à concentrer sur cette partie du monde les moyens militaires et financiers dont elles disposent, l'Afrique risque de redevenir à brève échéance la parente pauvre de la communauté internationale. Il suffit pour s'en convaincre d'écouter ce que disent à ce propos les experts occidentaux.

Pour dire les choses crûment, le Mali et la Centrafrique risquent de voir se réduire fortement, voire même peut-être se tarir l'aide qui leur a permis ces dernières années de combattre les mauvais démons qui les déstabilisent. Et si c'est le cas qui aura les moyens de prendre le relais afin de mener jusqu'à son terme la réconciliation sans laquelle il ne peut y avoir de paix intérieure ?

Cette question les Etats et les gouvernements de l'Afrique centrale feraient bien de se la poser sans plus attendre.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2016

Génération Z appelle les jeunes à se faire enregistrer

Participer à l'opération de révision des listes électorales en cours, reste une préoccupation pour les jeunes de l'association Génération Z. A cet effet, l'opération « Tous sur les listes électorales » a été lancée, le 28 janvier à Talangai, dans le sixième arrondissement de Brazzaville.



Les militants de Génération Z

Pour montrer l'exemple, un échantillon des représentants des différents quartiers de cet

arrondissement se sont fait enregistrer pour certains et revisiter les listes pour d'autres. Pour mobiliser un électoral jeune en faveur de leur candidat, cette association à caractère politique entend non seulement faire le porte à porte mais également, étendre cette opération dans d'autres arrondissements. Cependant, ces jeunes se disent déterminés à

« La génération Z a décidé de soutenir un candidat, le candidat des jeunes. Ainsi, nous avons promis récolter les voix pour ce candidat. Maintenant que l'opération de révision des listes électorales suit son cours, nous avons pensé qu'il fallait lancer l'opération «Tous sur les listes électorales», afin que tous nos militants soient inscrits sur les listes. Nous allons continuer à sensibiliser les jeunes, les uns passeront le message aux autres », a déclaré le coordonnateur de Génération Z, Bienaimé Obam'Ono, avant d'appeler les jeunes à se faire enrôler : « Un jeune ambitieux doit avoir son nom sur la liste parce que demain, il peut lui-même se présenter à une élection. Tout jeune en tant que citoyen, que vous ayez un candidat ou pas, il faut vous inscrire sur les listes, pour prendre part à l'élection de mars prochain », a-t-il conclu.

Josiane Mambou Loukoulou

remporter l'élection présidentielle de 2016.

Association Pierre Oba favorable à la candidature de Denis Sassou N'Guesso

La Génération Pierre Oba pour la Nouvelle République (GPONR) a demandé, le 24 janvier à Brazzaville, au président Denis Sassou N'Guesso à faire acte de candidature pour l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

La sollicitation du GPONR rejoint celles de nombreuses associations congolaises œuvrant pour la promotion de la paix sur l'ensemble du territoire national. L'invite de ladite organisation s'appuie sur plu-

sieurs arguments dont, l'intervention dans de nombreuses crises, l'épanouissement de la jeunesse et la gouvernance intergénérationnelle, prévue dans la nouvelle constitution. Outre l'appel à candidature, génération Pierre Oba compte perpétuer les valeurs de paix, de sécurité et d'unité dans tous les départements du Congo. Ses membres se disent prêts à mener une campagne visant à banir la violence, la haine et la division. La Gponr a, au terme d'une

assemblée générale électorale, procédé au renouvellement de leurs instances dirigeantes, à l'issue duquel le poste de président du bureau exécutif a été confié à Sylvie Koli, et celui de secrétaire général par Kevin Sylvester Ntsouanampou. L'assemblée générale de Génération Pierre Oba pour la nouvelle République a été clôturée par une collecte de fonds destinés à soutenir le potentiel Denis Sassou N'Guesso. Le montant récolté n'a pas été révélé.

Fortuné Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominiqne Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsigmet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE 2016

L'Association Maurice Nguesso pour l'espoir favorable à la candidature de Denis Sassou N'Guesso

Dans une déclaration rendue publique le 27 janvier, à Brazzaville, les membres de l'Association Maurice Nguesso pour l'espoir (A.M.NG.E) que dirige Giscard Ikolobongo, félicitent le Parti congolais du travail et la majorité présidentielle pour avoir désigné Denis Sassou N'Guesso comme candidat à l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

Les membres de cette Association ont, à cette occasion exprimé leur disponibilité et leur engagement à soutenir la candidature de Denis Sassou N'Guesso en vue de l'amener à la victoire dès le premier tour du scrutin.

Ce choix que A.M.NG.E qualifie de judicieux est justifié, selon la déclaration, par les actions multiformes s'inscrivant dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des citoyens, que le chef de l'Etat mène depuis son retour au pouvoir.

« Nous membres de l'A.M.NG.E sommes convaincus que le président Denis Sassou N'Guesso a toujours œuvré pour la paix et le bien-être social des congolais. De la Nouvelle Espérance au Chemin d'Avenir, notre pays a bénéficié de plusieurs réalisations rendues possibles par le programme de municipalisation accélérée qui a permis d'émailler l'ensemble du territoire national des infrastructures de base. Visionnaire, Denis Sassou N'Guesso a opté, depuis plusieurs années, pour l'industrialisation du Congo et la diversification de son économie », peut-on lire dans la déclaration.

En outre, a-t-elle ajouté, les actions positives que déploie Denis Sassou N'Guesso au niveau international renforcent son auréole. Il s'agit notamment, a poursuivi le texte, des médiations dans les conflits qui déchirent l'Afrique et le monde, dont la plus récente est celle de la République Centrafricaine.

Notons que l'Association Maurice Nguesso pour l'espoir a été créée le 18 juin 2009 à Brazzaville. Elle a entre autres objectifs : promouvoir l'unité nationale et la solidarité entre les filles et fils du Congo ; parvenir à éliminer la violence sous toutes ses formes ; contribuer à l'édification de la paix et encourager toutes les initiatives positives de Denis Sassou N'Guesso surtout dans les domaines économique et social.

Roger Ngombé

Le M2NR mobilise sa base sur la candidature de Denis Sassou N'Guesso

En relation avec l'actualité nationale, dominée par les préparatifs de l'élection présidentielle du 20 mars prochain, la coordination du Mouvement national pour la nouvelle République (M2NR) a réuni le 27 janvier, le collège des présidents des associations affiliées et partenaires.

La rencontre qui s'est déroulée dans un hôtel de Brazzaville, a été une occasion pour le coordonnateur du M2NR, Paul Tchignoumba, de donner quelques consignes aux responsables des 650 associations affiliées. En effet, redevant les différents appels à la candidature du président sortant, Denis Sassou N'Guesso, le M2NR pense que cela ne suffit pas, d'autant plus que la victoire électorale se juge dans les urnes et seuls les résultats obtenus comptent.

« Ce ne sont pas les résultats de la mobilisation populaire qui comptent. Nous pouvons lancer des appels à candidature, mais si le jour du scrutin, les électeurs ne se mobilisent pas en faveur de notre candidat, c'est une peine perdue », a averti Paul Tchignoumba.

Analysant cette situation, le député de la deuxième circonscription électorale de l'arrondissement 2 Mvou-Mvou (Pointe-Noire), qui connaît bien les réalités de terrain, a tiré l'attention de tous ceux qui estiment que l'élection est gagnée d'avance. « Une bataille électorale doit son succès dans les urnes. Comment faire pour qu'il y ait une victoire sortie des urnes le 20 mars ? Il y a trois conditions : se faire établir une carte nationale d'identité ; se faire enrôler sur les listes électorales en participant à l'opération en cours ; se lever le jour du vote pour aller élire son candidat », a-t-il expliqué, précisant que ces conditions ne se préparent pas pendant la campagne électorale.

Il a, par ailleurs, demandé aux représentants d'associations affiliées d'être des porte-étendards dans leurs quartiers respectifs en sensibilisant et mobilisant les potentiels électeurs afin qu'ils puissent réunir les conditions requises. Créé le 6 juin 2015, le M2NR s'était fixé, entre autres objectifs, l'avènement de la nouvelle République. Après avoir atteint cet objectif, le M2NR a mis le cap sur celui consistant à choisir l'animateur de la nouvelle République. C'est ainsi que Paul Tchignoumba a invité les dirigeants associatifs à conscientiser leurs adhérents et à les responsabiliser pour que chacun soit contributeur de la victoire de Denis Sassou N'Guesso au soir du 20 mars.

Abordant le sujet sur les événements survenus le 20 octobre dernier dans certaines localités du pays, le coordonnateur du M2NR a émis l'idée de mettre en place des cellules de vigilance citoyenne dans les différents quartiers. Le but étant de conscientiser les jeunes afin d'anticiper sur des événements regrettables.

Parfait Wilfried Douniama

Les partis du Centre soutiennent la candidature de Denis Sassou N'Guesso

A l'issue de la séance de travail avec le secrétariat permanent du Parti congolais du travail (PCT), le coordonnateur national des partis et groupements politiques du Centre, Jean Michel Bokamba Yangouma a indiqué que sa plateforme soutient la candidature de Denis Sassou N'Guesso.

Le soutien de l'actuel président de la République par le Centre est motivé, a dit Jean Michel Bokamba Yangouma, par le fait que six mois après la tenue du dialogue de Sibiti, les vingt-quatre recommandations issues de ces retrouvailles et même celles des précédents dialogues nationaux de Brazzaville en 2009, Ewo en 2011 et Dolisie en 2013 sont en train de se mettre en application progressivement.

Sur cette base, a-t-il indiqué, le seul homme capable de poursuivre les réformes institutionnelles et l'amélioration de la gouvernance électorale tel que prévu par les différentes retrouvailles nationales est, a-t-il insisté, le président de la République actuel.

Cet engagement des partis du Centre ne renforce-t-il pas la thèse de ceux qui pensent qu'ils sont l'appendice de la majorité présidentielle ? Faux rétorque

Jean Michel Bokamba Yangouma. « J'ai été membre du bureau politique du PCT pendant douze ans. Je ne peux plus diriger une organisation qui soit l'appendice du PCT. Si je veux, je repars dans le parti



Jean Michel Bokamba Yangouma

au lieu de jouer les seconds rôles. Le Centre demeure le centre. Il est stable ; alors qu'au gré de l'alternance politique, la majorité actuelle peut devenir l'opposition demain. Nous avons le droit de choisir un candidat dans un camp ou dans l'autre », a-t-il répondu.

Prenant la parole à son tour, le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo a pris acte de cet

engagement et a exhorté les partis et groupements politiques du Centre à plus de mobilisation et de détermination pour amener le candidat Denis Sassou N'Guesso à la victoire dès le premier tour du scrutin.

Il a assuré, en outre, ses interlocuteurs que le président de la République, dont les forces vives de la nation réclament de partout sa candidature, ne va pas décliner l'offre.

« Nous attendons qu'il se prononce lui-même pour que nous ayons le cœur net. Je suis rassuré que le chef de l'Etat ne va pas nous décevoir », a-t-il déclaré.

R.Ng.

PROCESSUS ÉLECTORAL

Henri Bouka appelle à une véritable sensibilisation de proximité

Au cours d'une rencontre avec les chefs des quartiers, zones et blocs de l'arrondissement 1 Makélékélé, le président de la Commission nationale d'organisation des élections (CONEL), Henri Bouka, a plaidé pour une véritable sensibilisation de proximité.

D'entrée de jeu, le président de la CONEL a rappelé aux uns et aux autres que « l'élection du

diversité tant géographique, historique, culturelle, économique que politique », avant d'ajouter, « C'est conscient de tous ces enjeux que nous sommes ici pour voir avec vous comment faire pour que la campagne de révision des listes électorales, qui est en cours soit un véritable succès ».



Henri Bouka, au centre

président de la République, est une très haute question d'intérêt national parce que de sa bonne tenue, dépendent la consolidation de la paix, le destin de la nation et partant des peuples que nous constituons, dans notre

Henri Bouka a, à cet effet, attiré l'attention des chefs de bloc notamment qui sont selon lui, « les hommes ressources » pour la réussite de toutes les opérations préélectorales, à savoir : la révision des listes, la distribution des cartes d'élec-

teurs et la sensibilisation des populations. « Ce chef de bloc appelé ici en d'autres termes d'homme ressource est et demeure la clé de voûte de ces opérations parce qu'étant en contact direct avec les populations », a-t-il renchéri.

« Il s'agira pour vous, et c'est là, la mission que nous vous confions, d'aller auprès de chaque ménage, de parler avec tous les membres pour les inviter à aller s'inscrire sur les listes », a-t-il insisté.

À cinquante-deux jours du scrutin, a conclu le président de la CONEL, « nous n'avons plus de temps à perdre, c'est pourquoi je vous exhorte tous, dès cet après-midi, à vous mettre au travail afin que nous ayons une élection présidentielle à l'issue de laquelle le vainqueur fêtera au nom de toutes les Congolaises et de tous les Congolais sa victoire et les perdants, s'ils sont nombreux, reconnaîtront la victoire de l'élu ».

Jean Jacques Koumbemba

Compte rendu du Conseil des ministres du 28 janvier 2016

Le Conseil des ministres s'est réuni ce jeudi 28 janvier 2016 au Palais du peuple sous la très haute autorité de son Excellence, Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Quatre (4) affaires, une (1) communication et des nominations étaient inscrites à l'ordre du jour.

Pour les affaires inscrites, il s'agit :

- D'un projet de loi au titre du Ministère de l'Economie, des Finances, du budget et du portefeuille public ;

- D'un projet de loi au titre du Ministère des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat ;

De deux(2) projets de décrets au titre du Ministère de l'Intérieur et de la décentralisation ;

A /- Ministère de l'Economie, des Finances, du budget et du portefeuille public

M. Gilbert Ondongo, ministre de l'Economie, des finances, du budget et du portefeuille public, a présenté un projet de loi portant orientation relative à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances publiques.

Le ministre d'Etat a d'abord précisé que le projet soumis à l'examen et à l'approbation du Conseil des ministres s'inscrivait dans le processus de transposition dans notre législation nationale des directives du cadre harmonisé de gestion des finances publiques de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC en sigle), et notamment de la Directive n°06/11-UEAC-190-CM-22, relative au code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques.

Il a souligné que le projet de loi venait conforter la politique responsable en matière de gestion des finances publiques menée au Congo. A titre d'illustration, le ministre d'Etat a ajouté que l'action menée par le gouvernement a été déclarée conforme aux règles fixées dans le cadre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE en sigle), portant notamment sur la transparence et la responsabilité dans la gestion des finances publiques. Le projet de loi fixe les principes de transparence et de responsabilité dans l'élaboration et la présentation des budgets publics, et définit également les principes généraux relatifs à la légalité et la publicité des opérations financières publiques, à l'intégrité et aux aptitudes des différents acteurs.

Pour renforcer la transparence du processus d'élaboration de ces budgets, et ce au profit et dans l'intérêt des Congolaises et Congolais, le projet de loi d'orientation détermine le cadre des interventions de la presse et des organisations de la société civile dans le contrôle de la gestion des finances publiques.

Après examen, le projet de loi a été approuvé par le conseil des ministres, et sera transmis au Parlement pour son adoption.

B/- Ministère des Petites, Moyennes entreprises et de

l'Artisanat ;

Mme Yvonne Adélaïde Mougany, ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, a soumis à l'examen et à l'approbation du Conseil des ministres un projet de loi portant création d'un établissement public à caractère administratif dénommé « Agence Congolaise pour la création des entreprises ».

Elle a souligné que la création de cette agence répondait à la feuille de route du gouvernement, fixée en mai 2010, qui vise à améliorer le climat des affaires au Congo, avec comme composante essentielle la simplification et la facilitation des formalités de création et de développement des entreprises.

L'Agence objet du projet de loi a pour vocation à se substituer à l'actuel Centre de Formalités administratives des entreprises, sa mission étant d'améliorer les performances de ce service essentiel dans la facilitation de la création d'entreprises au Congo.

Les améliorations prévues par le présent projet de loi sont les suivantes :

* L'Agence sera un établissement public à caractère administratif, alors que le Centre était un service public. En outre, elle fonctionnera en guichet unique, et sera dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

* Les créateurs d'entreprises effectueront leurs formalités en un lieu unique, et sur des déclarations permettant l'accès immédiat à l'ensemble des textes légaux et réglementaires concernant la création d'entreprise au Congo ;

* L'Agence permettra la mise en place et la tenue d'un fichier national des PME et TPE ;

* Grâce à un objet ainsi clarifié, l'Agence congolaise pour la création des entreprises bénéficiera de ressources en adéquation avec ses missions.

Après examen et discussion, le projet de loi a été approuvé par le Conseil des ministres. Il sera transmis au Parlement pour adoption.

C/ - Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
M. Raymond Zéphirin MBOULOU, ministre de l'Intérieur et de la décentralisation a présenté deux (2) projets de décrets.

* Projet de décret fixant l'organisation, le fonctionnement de la Commission nationale électorale indépendante, et les modalités de désignation de ses membres.

Le ministre Raymond Zéphirin MBOULOU a rappelé que, dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du Dialogue national de Sibiti, le président de la République a promulgué la loi n° 1-2016 du 23 janvier 2016, modifiant et complétant certaines dispositions des lois n° 5-2007 du 25 mai 2007, n° 9-2012 du 23 mai 2012 et n° 40-2014 du 1er septembre 2014, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi électorale.

Dans son article 17, la nouvelle loi crée la Commis-

sion nationale électorale indépendante (CNEI en sigle). C'est donc pour donner à la CNEI les moyens juridiques de son existence que le présent projet de décret est soumis à l'examen et l'approbation du Conseil des ministres.

Comprenant 45 articles structurés en trois (3) chapitres, le projet de décret traite, en premier lieu, de l'organisation de la CNEI, structurée de la manière suivante :

La coordination ; Le Comité technique Le Comité de suivi et de contrôle ; Les Commissions locales.

Dans l'esprit du Dialogue national de Sibiti, qui avait fait de l'institutionnalisation de la Commission électorale indépendante une des conditions essentielles de l'amélioration de la gouvernance électorale au Congo, et sur la base de la loi du 23 janvier 2016 précitée, il convient de relever que l'article 2 du projet de décret affirme le principe de la permanence de la CNEI.

D'autre part, le projet de décret prévoit une gestion inclusive des organes de la nouvelle Commission nationale électorale indépendante, en affirmant le principe de la composition paritaire de chacun de ses organes.

Enfin, le projet de décret a fixé les conditions de désignation des membres composant les instances tant nationales que locales de la CNEI.

Après discussion, le projet de décret portant organisation et fonctionnement de la Commission nationale électorale indépendante a été adopté par le Conseil des ministres.

Projet de décret déterminant les caractéristiques du Bulletin unique de vote

Revendication permanente de la classe politique congolaise, l'introduction du bulletin unique de vote a connu une consécration par la loi n°1-2016 du 23 janvier 2016 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi électorale de 2001.

Le projet de décret comporte huit (8) articles, qui se décomposent comme suit :

L'article 1er définit le Bulletin unique de vote et son champ d'application ; L'article 2 en précise les caractéristiques principales ; Les articles 3 et 4 déterminent les caractéristiques propres à chaque catégorie d'élection ;

Les articles 5 et 6 décrivent le bulletin unique de vote relatif aux élections locales, ainsi que le format et l'ordre de présentation des candidats.

A titre d'illustration, et pour préciser les caractéristiques du bulletin unique de vote qui sera utilisé lors de la prochaine élection du président de la République, dont le premier tour est fixé au 20 mars 2016, il convient d'indiquer que celui-ci se présentera de la manière suivante, pour chaque candidat et par colonne :

-Le numéro d'ordre du candidat ;

- Les nom(s) et prénoms(s) du candidat

Le nom du parti ou groupement de partis dont est issu le candidat, ou son statut d'indépendant,

-Le logo ou le symbole du candidat,

- La photo du candidat.

(Présentation du modèle de bulletin unique de vote) Après examen et discussion le projet de décret déterminant les caractéristiques du bulletin unique de vote a été adopté par le Conseil des ministres.

D/- Ministère du Plan et de l'Intégration

Le Conseil des ministres a suivi une communication de M. Léon Raphaël Mokoko, ministre du Plan et de l'intégration, concernant la transmission au gouvernement de la République d'une enquête réalisée par la Banque mondiale, intitulée « Diagnostic de la pauvreté en République du Congo ».

Réalisée sur la base d'études approfondies menées par les spécialistes de cette institution, il en ressort que, je cite : « la bonne performance économique (du Congo) s'est traduite par une forte réduction de la pauvreté », fin de citation

Sur le plan statistique, cette bonne performance s'est donc traduite par, je cite encore : « une forte baisse de la population vivant sous le seuil de pauvreté, (passée de) 50,7% à 40,9 %, soit une baisse de 9,8% points », Fin de citation.

Ainsi, le Conseil des ministres constate avec satisfaction que la politique de construction des infrastructures de base, initiée par son Excellence, monsieur le président de la République et mise en œuvre par le gouvernement politique renforcée par des programmes spécifiques dits de lutte contre la pauvreté, a permis d'atteindre ces résultats.

Enfin, le Conseil des ministres a procédé à des nominations.

Au titre du Ministère de l'Economie, des Finances, du Budget et du Portefeuille public :

-M. Parfait Chrisostome Mafouta, cadre supérieur d'Assurance hors classe, est nommé directeur général des assurances et réassurances du Congo(ARC en sigle)

Au titre du Ministère de la Santé et de la Population

-Mme Ambiero, née Allandzi Gisèle Marie Gabrielle, administratrice en chef des SAF de 3ème classe, 12ème échelon, est nommée directrice générale du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU en sigle).

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a alors levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 12h32.

Fait à Brazzaville, le 28 Janvier 2016

Thierry Mougalla

Ministre de la Communication et des médias

Chargé des relations avec le Parlement,

Porte-parole du gouvernement

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE GABONAISE
PRES LA REPUBLIQUE DU CONGO
B.P :2033 BRAZZAVILLE-CONGO



N° 00037 /AMB/GAB/RC/PS/CMD

COMMUNIQUE

Dans la perspective de l'élection présidentielle gabonaise qui aura lieu cette année 2016, sur toute l'étendue du territoire national et à l'étranger, notamment dans les Missions Diplomatiques et Postes Consulaires, l'Ambassadeur du Gabon informe les ressortissants gabonais résidant en République du Congo, de l'arrivée à Brazzaville d'une délégation du Ministère chargé de l'Intérieur, en vue de l'établissement de la liste électorale.

Les sites retenus pour l'enrôlement des électeurs sont Brazzaville et Pointe-Noire.

L'opération d'enrôlement se déroulera du 18 janvier au 02 mars 2016.

A Brazzaville, à l'Ambassade du Gabon, sise à l'Avenue Auxence ICKONGA, derrière l'Hôtel LEDGER, de 9h à 17 heures, de lundi à vendredi.

A Pointe-Noire, du 1^{er} au 12 février 2016. Le lieu reste à déterminer.

Il est, par conséquent, demandé à tous les Gabonais de bien vouloir prendre part à cette opération, aux dates sus-indiquées munis des pièces ci-après :

- Un (1) Passeport (ordinaire ou Diplomatique), biométrique ou non biométrique, en cours de validité ou pas ;
- Carte Nationale d'Identité (CNI), ou récépissé biométrique ;
- Acte de naissance ou jugement supplétif gabonais.

Par ailleurs, il est demandé aux représentants des partis politiques et groupements des partis politiques de se manifester auprès de la délégation du Ministère de l'Intérieur à l'Ambassade du Gabon.

Il est rappelé à ceux qui ne se présenteront pas dans les délais requis, qu'ils n'auront pas une autre opportunité pour se faire inscrire sur la liste électorale.

Fait à Brazzaville, le 18 janvier 2016

L'Ambassadeur
René MAKONGO



Wildlife Conservation Society Programme Congo (WCS-Congo)

B.P. 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone : 242 05 747 21 21
Email : [wsccongo@wcs.org](mailto:wcscongo@wcs.org)

International Programs
2300 Southern Blvd
Bronx, NY 10460
Tel : 718-220-1387

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Caissier
Basé : à Kabo

Dans le cadre des activités de WCS programme Congo, nous cherchons un caissier pour le projet à Kabo. Il/elle sera sous l'autorité et la supervision de la Comptable du bureau de Ouesso et travaille en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel du projet.

Il/elle aura les principales responsabilités suivantes :

- Assurer la tenue de la gestion de la petite caisse.
- Effectuer les opérations de paiement et collecter toutes les justifications de paiement.
- Assurer les classements des documents administratifs et financiers
- Assurer la saisie journalière des opérations financières dans le journal de caisse
- Autres (Pour les termes de référence détaillés, veuillez consulter le tableau d'affichage aux bureaux de WCS à Brazzaville et Ouesso)

Compétences requises :

- Capacité de réaliser des tâches de base liées à la gestion administrative et financière
- Bonne connaissance en informatique (traitement de texte, tableurs)
- Etre attentif au résultat final et répondre positivement aux critiques
- Travailler de manière dynamique et constructive. Démontrer de bonnes capacités d'organisation et de communication

Profil requis :

- Avoir un diplôme universitaire au moins BAC+2 en gestion ou comptabilité
- Avoir une expérience d'au moins 2 ans dans le domaine de la comptabilité
- Excellente maîtrise du français .

Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante : Mr. Le Directeur Administratif et Financier - Wildlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue General de Gaulle - Plateau Ville - Brazzaville B.P.14537, ou à l'adresse e-mail : wsccongo@wcs.org au plus tard le 04 février 2016. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

Le candidat retenu à ce poste doit fournir les compléments de dossier ci-après : copie de ses diplômes, casier judiciaire bulletin N#3 et acte de naissance.

Fait à Brazzaville, le 25 Janvier 2016

WCS - Congo Program
151 Avenue General De Gaulle-Brazzaville

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DOUANE

Les pays hôtes ont visité la zone économique de Nkok

Un jour après la célébration de la journée internationale de la douane, le directeur général des douanes du Gabon, Alain Ndjoubi Ossamy, a organisé une excursion à 75 km de Libreville, l'objectif étant de faire visiter ses invités, la zone économique de Nkok.



Les délégués des différents pays lors de la visite de la zone économique de Nkok

Lancée en 2010 par le gouvernement afin de diversifier l'économie nationale fondée sur le pétrole, cette zone visait au départ, le développement des activités relatives à la transformation du bois.

Au regard des demandes croissantes des opérateurs économiques tant nationaux qu'internationaux qui sollicitent de s'y implanter, le champ d'activités a été élargi. C'est ainsi que sur la dizaine d'entreprises déjà en production, il y a celles qui produisent du gaz médical et industriel puis, une autre spécialisée dans la fabrication des matériaux de construction et rebus ferreux, outre les usines de transformation du bois.

Selon les techniciens rencontrés sur le terrain, il y a une quarantaine d'entreprises qui sont déjà créées, une dizaine est en construction. D'autres opérateurs qui comptent installer leurs entreprises ont, quant à eux, fait leur réservation. « Au départ, on misait sur une cinquantaine de sociétés sur la zone. Je constate qu'on ira dans les centaines de sociétés », a indiqué le chef de bureau des douanes de la zone économique de Nkok, Dieu-donné Epaly.

Notons qu'afin de permettre aux opérateurs de constituer dans de brefs délais un dossier complet pour créer une entreprise, un guichet unique est fonctionnel sur la zone économique.

« Nous accordons aux opérateurs six mois à deux ans, en fonction de la taille et du type de l'entreprise à créer », a précisé l'administrateur général, avant de relever le rôle majeur des services des douanes dans le succès de cette zone.

« La douane joue un rôle extrêmement majeur dans cette zone. Car, les échanges commerciaux entre Nkok et le reste du territoire douanier national sont à l'image des échanges entre le Gabon et d'autres pays. »

Signalons que la République du Congo dont l'économie est également fondée sur le pétrole s'est engagée elle aussi, à créer des zones économiques spéciales à Pointe-Noire, Brazzaville, Oyo-olombo et à Ouesso. Les études de faisabilité réalisées avec l'appui des partenaires internationaux sont disponibles. Il ne reste plus qu'à concrétiser le projet.

Signalons aussi que la délégation congolaise à Libreville, composée d'une centaine de personnes, était conduite par le directeur général des douanes et des droits indirects, Jean Alfred Onanga.

De notre envoyée spéciale à Libreville, Lopelle Mboussa Gassia

FORCE PUBLIQUE

Le Groupe d'anticipation peaufine ses stratégies pour la sécurisation de l'élection présidentielle

Le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoi, a procédé le 28 janvier, en sa qualité de coordonnateur du Groupe d'anticipation stratégique, au lancement des travaux de la conférence principale de planification de l'opération de sécurisation de l'élection présidentielle du 20 mars

La conférence principale de planification regroupe, en effet, du 28 au 30 janvier à Brazzaville, les membres du Groupe d'anticipation stratégique et du groupe pluridisciplinaire de planification opérationnelle, les commandants territoriaux et des unités spécialisées de la force publique. L'objectif principal est de mettre à la disposition des participants des outils harmonisés et efficaces de planification et de conduite de l'opération de sécurisation de l'élection présidentielle, afin de permettre à la force publique d'anticiper et d'agir avec professionnalisme en cas de besoin.

Elle permettra aux participants, entre autres, d'analyser l'évolution de la situation sécuritaire dans les zones d'actions des commandants territoriaux ; réajuster et valider les différents plans de sécurisation ; sensibiliser les commandants territoriaux à la



Les membres du Groupe d'anticipation stratégique, après l'ouverture de la conférence ; crédit photo Adiac

formation des unités des FAC au contrôle des foules. « La conférence de planification qui s'ouvre maintenant devra, après trois jours, aboutir aux renseignements du commandement sur l'évolution des situations sécuritaires générales et particulières dans les zones de sécurisation de la campagne et du scrutin présidentiel », a rappelé le général Guy Blanchard Okoi. En effet, selon le coordonnateur du Groupe d'anticipation stratégique, la phase de validation des projets des plans d'opération revêt une importance fondamentale et exige la dissipation des superflus. Il a également insisté sur la rigueur qui devrait caractériser le réajustement éventuel de ces documents pour une meilleure

cohérence des activités à travers le travail de contrôle du groupe pluridisciplinaire de planification opérationnelle.

« Produire des documents fiables en privilégiant le pragmatisme et le réalisme en parfaite harmonie avec la directive conjointe des deux ministres de la force publique, est un enjeu majeur de notre planification. C'est en cela que la prise en compte de la situation réelle sur le terrain est indispensable. Vous devez être les mieux informés », a martelé le chef d'état-major général des FAC, insistant sur le rôle essentiel que doit jouer chaque acteur opérationnel à cette phase d'affinement des divers plans d'opération.

Parfait Wilfried Douniama

CIPRES

Création d'un fonds d'investissement africain

Les directeurs généraux des Caisse des sécurités sociales des pays membres de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (Cipres) ont validé le 28 janvier, la création du Fonds d'investissement africain (FIA).

L'approbation de ce fonds a été faite au cours de la réunion des membres du Cipres tenue du 27 au 28 janvier, à Brazzaville.

Selon le secrétaire exécutif de la

possible, nous le souhaitons, avec un capital d'au moins 300 millions de francs CFA. Elle aura pour ambition à court terme la création de la « sécu banque » afin d'exercer les activités relatives aux opérations de crédit et de recevoir du public des dépôts de fonds à vue et à terme », a-t-il souligné.

Le secrétaire exécutif a assuré qu'outre la banque, une compagnie d'assurance et ou de réassurance

défi de la construction des infrastructures », a indiqué Innocent Mackoumbou Mballoula.

Rappelons qu'à l'ouverture de ces travaux, le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale du Congo, Evariste Ondongo a souhaité la bienvenue aux directeurs généraux avant de rappeler aux membres l'importance de ce fonds. Selon lui, celui-ci leur permettra de rentabiliser au mieux leurs ressources afin de répondre aux attentes des assurés sociaux.

Le ministre Florent Ntsiba a, pour sa part, félicité l'initiative de la Cipres, assurant que le Congo crée des conditions requises pour accueillir le siège de la Cipres.

La Conférence interafricaine de prévoyance sociale est un organe régulateur des caisses de sécurité sociale créée en 1993.

A sa création, la conférence s'est fixé pour objectif l'intégration des caisses de sécurité sociale des pays ayant en partage le franc CFA et la langue anglaise. Cependant, elle reste ouverte à d'autres Etats africains.

Au total, quinze pays africains sont membres de la Cipres. La Conférence a la charge de veiller à la bonne gestion des caisses à travers les actions de contrôle, de fixation des règles communes de gestion et de formation permanente des cadres et techniciens des caisses de sécurité sociale.

Lydie Gisèle Oko



Photo de famille

Cipres, Innocent Mackoumbou Mballoula dans son allocution, ce fonds permettra de créer de nouvelles propositions pour accomplir des missions de sécurité sociale par l'accroissement et la sécurité des produits financiers.

Il permettra également aux organismes de la zone Cipres d'être les acteurs majeurs du système financier en tant qu'investisseurs institutionnels de premier ordre « Cette nouvelle institution financière devra voir le jour le plus tôt que

pourrait être créée en vue de diversifier les activités du FIA, financer les grands projets d'infrastructures, des grands travaux d'intérêt général comme les routes, les barrages, la télécommunication et surtout les projets sociaux : écoles, universités, hôpitaux etc. « si nous réussissons ce projet, cet établissement pourra devenir à terme une nouvelle force importante pour le développement économique de nos pays émergents comme de solides alliés potentiels face à l'énorme

ZONE CÉMAC

Lancement ce vendredi de la carte bancaire commune

Ce nouvel instrument d'intégration financière permettra aux ressortissants des six pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), de faire des opérations sur les terminaux électroniques dans toute la zone Cémac.

A Yaoundé au Cameroun, le Groupement interbancaire monétique de l'Afrique centrale (Gimac) va procéder au lancement officiel ce vendredi 29 janvier, d'une carte bancaire communautaire. « C'est une réalité depuis le premier trimestre 2015, puisque 250 000 cartes ont déjà été commandées par les banques certifiées », a indiqué le directeur général du Gimac, Valentin Mbozo'o. Selon le directeur général de l'institution financière sous-régionale, les banques commerciales telles que la National financial credit (NFC), la Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (Bicec), la Commercial Bank Tchad (CBT), l'Ecobank..., sont déjà en possession de leur certificat d'exploitation.

L'objectif désormais affiché du Gimac, défend son patron, est de parvenir d'ici à fin 2016, à intégrer la majeure partie de ses membres pour achever la mise en place de l'infrastructure interbancaire de l'écosystème des paiements électroniques de la sous-région. L'en-

semble des six pays membres de l'espace communautaire sont visés, notamment: le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad. Ce nouveau mode d'intégration régionale intervient quelques semaines après la visite éclair de la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) au Cameroun pour tenter, disait-elle, d'apporter le soutien de l'institution financière internationale à la région en proie à la morosité économique. Elle avait, dans ce contexte, exhorté les pays de la zone Cémac à accroître leurs échanges commerciaux. Les échanges commerciaux entre les Etats de la zone Cémac étant très faibles, environ 3% du commerce total de la zone, « ne contribuent pas suffisamment à la croissance des pays de la Cémac », avait déclaré début janvier, Christine Lagarde.

La carte bancaire communautaire contribuera sans doute à booster les échanges commerciaux et les transactions bancaires entre

Etats de la sous-région Cémac. Par ailleurs, la patronne du FMI avait au cours d'une rencontre avec les ministres des Finances des six pays membres, invité ces dirigeants à harmoniser les impôts entre les Etats, à assurer l'entretien des infrastructures réalisées, entre autres. Pour le FMI, dans le contexte actuel où la sous-région est touchée par deux chocs extérieurs majeurs, la chute du prix du pétrole et la menace sécuritaire liée au terrorisme, seule une intégration régionale plus poussée avec des institutions régionales dynamiques est nécessaire pour améliorer la compétitivité du secteur non pétrolier et soutenir la croissance. « Cela nécessite un effort de la part des autorités nationales régionales. Le Cameroun est la première économie de la sous-région et pourrait jouer un rôle de locomotive économique régionale », a déclaré Lagarde.

Notons que la Cémac contribue depuis des décennies à la stabilité macroéconomique de la sous-région, grâce notamment à la monnaie et la banque centrale communes qui ont aidé à maintenir l'inflation à des niveaux bas.

Fiacre Kombo

UNION AFRICAINE

Donald Kaberuka nommé Haut représentant pour le Fonds de la paix

Le président sortant de la Banque africaine de développement (BAD), Donald Kaberuka, a été porté à la tête du Fonds de la paix de l'Union africaine (UA) par la présidente de la commission de l'organisation continentale.

Dans un communiqué annonçant la nomination de Donald Kaberuka à ce poste, qui a été rendu public le 27 janvier, la présidente de la commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, évoque l'intérêt d'avoir désigné un Haut représentant du Fonds de la paix de l'organisation panafricaine. « La présidente de la commission, à travers la nomination du Dr. Kaberuka, envoie un signal fort à la communauté internationale sur l'engagement de l'UA à travailler à la recherche des mécanismes pour un financement durable, prévisible et flexible en appui aux opérations de paix conduites par l'UA », souligne la source.

Economiste et ancien ministre des Finances du Rwanda, Donald Kaberuka était jusqu'à récemment le président du Groupe de la Banque africaine de développement et président du Conseil d'administration. Il est actuellement membre du Conseil d'administration du Forum économique mondial, de l'Institut Mandela (Minds) et de la Fondation Mo Ibrahim. Il cumule toutes ces fonctions avec celles de professeur au Centre pour le leadership public de l'Institut Kennedy pour l'administration publique. Fort de sa riche expérience, Donald Kaberuka apportera donc à l'UA ses connaissances appréciées à travers le monde sur le financement du développement, ainsi que son dévouement reconnu à l'Afrique. Et en sa qualité de Haut représentant pour le Fonds de la paix de l'organisation, son mandat consistera, entre autres, à mobiliser des ressources additionnelles pour les activités liées à la paix et à la sécurité.

La nomination de Donald Kaberuka a été faite conformément à la position africaine commune sur le rapport du Groupe indépendant de haut niveau sur les opérations de paix des Nations unies (HIPPO). Elle obéit aussi au rapport subséquent du secrétaire général des Nations unies intitulé: l'avenir des opérations de paix des Nations unies: mise en œuvre des recommandations du Groupe indépendant de haut niveau sur les opérations de paix.

Il convient toutefois de rappeler que, lors de sa réunion tenue, le 26 septembre 2015, à New York, au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, le Conseil de paix et de sécurité avait exprimé son soutien à l'initiative de la présidente de la commission de l'UA de nommer un Haut représentant pour le Fonds de la paix. Le Conseil l'avait également priée d'accélérer cette nomination.

Nestor N'Gampoula

ETUDES, CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UNE CIMENTERIE DANS LA LOCALITE DE TAO TAO, DISTRICT DE LOUVAKOU, DEPARTEMENT DU NIARI EN REPUBLIQUE DU CONGO.

N°002-2016/PR/MATDGGT/DGGT-CMPR
Réservé aux sociétés indiennes

1. Dans le cadre du programme d'industrialisation du pays défini dans le projet de société du Président de la République, dénommé « Chemin d'Avenir », il est prescrit l'implantation des unités industrielles diverses dans chaque Département, fondées sur la transformation des matières premières locales.

2. L'important Gisement de calcaire qui se trouve dans la zone de MAFOUBOU TAO-TAO dans le District de LOUVAKOU, Département du Niari, a fait l'objet des études de faisabilité, réalisées par le Gouvernement Congolais, qui justifient la possibilité d'implanter une cimenterie dans cette localité. C'est pourquoi, l'Etat Congolais, bénéficiaire d'une ligne de crédit octroyée par le Gouvernement Indien, lance le présent appel d'offres avec concours, aux Entreprises Indiennes, pour les études, la construction et l'équipement d'une cimenterie d'une capacité de 600T/J.

3. La Délégation Générale aux Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé, de la part des Entreprises répondant aux qualifications requises pour construire une cimenterie clé en main dans la localité de TAO-TAO, District de LOUVAKOU, Département du Niari.

Le Soumissionnaire en viendra à :

- Concevoir le projet dans toutes ses composantes. Il mènera les études techniques de l'ensemble des ouvrages à réaliser en conformité avec les recommandations des Termes de Référence; Il définira de façon exhaustive la nature et les quantités des travaux et des équipements divers à fournir, qui lui permettront de dresser le devis quantitatif et estimatif (DQE) des travaux et services connexes à réaliser;
 - Réaliser les travaux de construction de l'ensemble des infrastructures industrielles et administratives conformément aux règles de l'art et normes de construction des cimenteries;
 - Fournir et installer les équipements divers de la cimenterie;
- La passation de ce marché sera conduite par appel d'offres avec concours tel que défini dans le Code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les exigences en matière de qualification sont:

- a. une note détaillée indiquant le personnel qualifié à affecter au projet;
- b. la liste du matériel à affecter au projet ;
- c. les attestations certifiées conformes des projets similaires exécutés pendant les dix dernières

années, délivrées par les entités adjudicatrices. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des travaux, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ; d. la capacité d'accès aux crédits. Voir le dossier d'appel d'offres (DAO) pour les informations détaillées.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus contre paiement en espèces de la somme d'un million cinq cent mille (1.500.000) FCFA, non remboursable au Ministère de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, sis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond-point du CCF (Centre culturel français), ex immeuble du Ministère du Plan, 5ème étage, portes 505 et 506, Tél.: (+242) 22 281 4713; BP: 1127; Fax: (+242) 22 281 40 21; e mail: contact@grandstravaux.org et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, les jours ouvrables de lundi à vendredi de 9h00 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 11h00 ou sur les sites: www.grandstravaux.org et www.armpcongo.org.

6. Les offres doivent comporter une garantie d'un montant de deux cent millions (200.000.000) de francs CFA ou l'équivalent en dollars US.

7. Une visite groupée du site aura lieu dans la période du 08 au 12 février 2016.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le 07 mars 2016 à 13 heures 30 minutes. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 27 JAN 2016

La Coordonnatrice des marchés publics et de la Réglementation,



Jacqueline Lydia MIKOLO-

DÉFENSE

Jean-Yves Le Drian annonce de grandes innovations nationales et internationales

Lors de ses vœux, le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian a déclaré que l'année 2015 a marqué un véritable tournant, tant dans la gravité des menaces que dans les réponses apportées à des situations en grande part inédites : l'irruption d'un terrorisme militarisé d'inspiration djihadiste en France, qui a fait de nombreuses victimes ; l'engagement de la France, au sein de la coalition internationale contre Daech et l'extension des frappes en Syrie.

Au Sahel, Jean-Yves Le Drian a indiqué que l'opération Barkhane a porté « des coups décisifs à des groupes terroristes qui restent cependant agissants », comme l'attaque récente à Ouagadougou. En Centrafrique, « notre action de stabilisation porte ses fruits », a-t-il dit. Il a salué le professionnalisme du service de santé dans la gestion d'urgence de crises sanitaires, comme l'épidémie Ebola ou les attentats de novembre 2015.

Sur le plan national, Jean-Yves Le Drian a présenté sa vision des grandes innovations, dont une doctrine d'emploi des

forces armées sur le territoire national qui sera présenté au Parlement dans les prochains jours ; un Pacte défense PME ; une nouvelle stratégie Cyber pour sécuriser les réseaux et les données et la capacité de riposter dans l'espace numérique ; le droit à un militaire de se présenter à des élections locales.

Sur le plan international, il a appelé à travailler, à faire évoluer l'opération EU Navfor Med Sophia, « qui montre actuellement ses limites en agissant uniquement dans les eaux internationales ». Il a appelé à agir vite dans les eaux territoriales libyennes, « dès que ce

sera possible », tout en continuant d'accompagner les pays qui comptent sur la force de stabilité que représente la France. Citant le cas de la Centrafrique, où la transition est en cours ; le Sahel pour faire face aux attaques djihadistes et à la radicalisation en Afrique de l'ouest. Cela a été l'une des thématiques les plus riches de la deuxième édition du Forum de Dakar en 2015, que nous comptons alimenter avec nos partenaires sénégalais en vue du prochain forum, en 2016, mais aussi l'un des objectifs du sommet de Lomé dont nous espérons qu'il pourra se tenir en mars prochain.

Jean-Yves Le Drian a aussi plaidé pour la rénovation de la politique de coopération militaire française, en vue de renforcer l'impact de ses « actions destinées à soutenir des pays amis [...] contre le terrorisme ».

« En Libye, le chantier est également vaste, face aux errements des milices et des groupes radicaux qui doivent renoncer à la lutte armée pour accepter l'autorité d'un gouvernement d'union nationale », a souligné le ministre de la Défense.

Lancée en juin 2015, l'opération Sophia est composée de 22 pays de l'Union européenne. Cantonnée dans sa phase initiale à des missions de surveillance des réseaux opérant depuis des côtes libyennes dans la traversée de migrants par la mer, l'opération Sophia est passée à une phase

offensive en octobre dernier : fouilles, saisies, arraisonnements de bateaux dans les eaux internationales.

A peine installé, le nouveau gouvernement d'union nationale vient d'être rejeté par le Parlement libyen, mettant en cause une pléthore de ministres, au nombre de trente-deux. La Libye est régie par trois autorités, ce qui veut dire trois sceaux différents.

Ce qui va compliquer la stratégie Sophia. Avec qui traiter des questions internationales : le Gouvernement libyen provisoire, le Gouvernement de salut national ou le Gouvernement d'union nationale ? A ces trois gouvernements, il faut ajouter le rôle de l'Etat islamique (EI), un proto Etat, véritable serpent de mer.

Noël Ndong

JUSTICE INTERNATIONALE

Laurent Gbagbo plaide non coupable de crimes contre l'humanité devant la CPI

L'ex-président ivoirien, a plaidé non coupable jeudi à l'ouverture de son procès pour crimes contre l'humanité, cinq ans après les violences postélectorales ayant déchiré son pays.

Laurent Gbagbo, 70 ans, et son coaccusé, Charles Blé Goudé, 44 ans, ex-ministre de la jeunesse, chargé à l'époque des « Jeunes Patriotes », doivent répondre de crimes contre l'humanité : meurtres, viols, actes inhumains et persécutions. Ils sont poursuivis pour leur rôle dans la crise née du refus de Laurent Gbagbo de céder le pouvoir à Alassane Ouattara à l'issue de l'élection présidentielle de 2010. Au début du procès, accusation et défense ont promis de faire « éclater la vérité ».

« L'objectif de cette procédure est de faire éclater la vérité pour que justice soit rendue aux victimes et d'empêcher que d'autres crimes de masse ne soient commis », a déclaré la procureure Fatou Bensouda, lors d'une conférence de presse mercredi. L'avocat de Laurent Gbagbo, Emmanuel Altit, a rétorqué que son client aborde son procès « avec confiance » et « veut que la vérité, toute la vérité soit dite, pour que les Ivoiriens puissent se réapproprier leur propre histoire ». L'avocat de Charles Blé Goudé, Geert-Jan Knoops, a déclaré que son client est « un homme de paix ». Laurent Gbagbo, dont la santé est



Laurent Gbagbo

« fragile », selon ses avocats, avait été livré à la CPI en 2011. Charles Blé Goudé avait, lui, été transféré à La Haye en 2014.

Pour l'heure, aucun membre du camp d'Alassane Ouattara n'a encore été inquiété par la CPI, ce qui lui vaut parfois d'être taxée de « justice des vainqueurs », mais le bureau du procureur a promis d'intensifier son travail sur cette enquête. Tous les auteurs présumés des crimes doivent pourtant être jugés, soutient Gaëtan Mootoo, de l'ONG Amnesty International : «

C'est la seule manière de s'assurer que justice soit rendue ». Simone Gbagbo, épouse de Laurent Gbagbo, a été condamnée à 20 ans de prison en Côte d'Ivoire pour son rôle dans la crise, en compagnie de 78 autres personnes. L'accusation assure disposer de 138 témoins, qui ne seront pas tous appelés en audience. Elle va présenter plus de 5.300 éléments de preuve et axer son dossier sur quelques attaques « représentatives ». Le procès devrait durer entre trois et quatre ans.

Mais pour le camp Gbagbo, ce dernier est un chantre du multipartisme et la France, ancienne puissance coloniale, est derrière le « complot » qui a entraîné la chute de « ce farouche nationaliste ».

Les violences avaient fait plus de 3000 morts en cinq mois et l'ex-président, Laurent Gbagbo avait finalement été arrêté en avril 2011 après plusieurs jours de bombardements de la force française Licorne.

Yvette Reine Nzaba

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'Algérie envisage une nouvelle stratégie mondiale

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a appelé à la conjugaison des efforts de tous pour élaborer une nouvelle « stratégie mondiale » de prévention du terrorisme.

« Le terrorisme est une menace qui n'épargne aucun Etat, aucune société, aucun continent et aucune civilisation », a précisé Ould Khelifa dans une allocution lors des travaux du 11^e congrès de l'Union des Conseils des pays membres de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) qui se tient dans la capitale irakienne.

« C'est un phénomène étranger à la religion et qui ne saurait être cerné dans un pays, une culture ou une doctrine en particulier », a-t-il ajouté. Le terrorisme « est une menace planétaire qui exige la conjugaison des efforts de tous pour élaborer une nouvelle stratégie mondiale de prévention de ce fléau et de l'extrémisme violent », a souligné le président de l'APN, précisant qu'« il s'agit notamment de trouver au terrorisme une définition consensuelle mondiale qui le distingue de la résistance légitime pour la liberté et la souveraineté, mais aussi de mettre en place une assise juridique efficace pour prévenir cette menace criminelle sans précédent ».

Présentant l'expérience algérienne, Ould Khelifa a rappelé que l'Algérie avait lutté seule contre le terrorisme durant une décennie devant un mutisme international douteux qui « nous a coûté plus de 200.000 de morts et des pertes économiques estimées à plus de 30 milliards de dollars ». « Le terrorisme auquel nous avons été confrontés et que nous avons vaincu participait d'un plan de déstabilisation de notre pays pour stopper le projet de renaissance nationale amorcé après le recouvrement de notre souveraineté en 1962 », a-t-il affirmé.

« Dès les années 90, l'Etat a mobilisé ses institutions sécuritaires pour lutter efficacement contre cette menace transfrontalière et protéger la société, le pays, les pays voisins, voire le monde », a soutenu Ould Khelifa. L'Etat « a également intégré dans sa stratégie des mécanismes de lutte contre l'extrémisme par le biais des médias, des organisations de la société civile, des écoles et des mosquées », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, Ould Khelifa a rappelé que la politique engagée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en faveur de la consolidation des institutions de l'Etat algérien, « a donné naissance à la politique de paix et de réconciliation nationale qui a permis de mettre fin à une étape douloureuse de notre histoire moderne à la faveur d'un large consensus citoyen contre le terrorisme ».

Cette politique a permis à l'Algérie, a-t-il dit, « d'engager une stratégie rationnelle et innovante qui fait du citoyen le centre de prise de décisions législatives », ce qui a permis à son pays, a-t-il ajouté, d'atteindre les objectifs du millénaire avant 2015 et de renforcer les défenses du pays contre les menaces faisant de l'Algérie un bastion de la stabilité, de la sécurité et du développement dans un contexte marqué par les troubles et les crises dans la région arabe dont certains pays du Maghreb.

Enfin, Ould Khelifa a souligné que le projet de révision de la Constitution « devrait constituer un important acquis démocratique aussi bien pour l'Algérie que pour les pays arabo-musulmans et africains ».

Yvette Reine Nzaba

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle ONGOTTHAUD LEMBILA Jeannick Merciee. Je désire désormais être appelé N'ZILINGOMO ONGOTTHAUD Nancy Glade.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.



SOIRÉE DANSANTE

SAMEDI 30 JANVIER 2016

ORGANISÉE PAR:

LA FONDATION CÉLINE CLAUDETTE
ECKOMBAND (EX MME YANDZA)

ANIMATION:

TRESOR MVOULA
KINGOLI NATIONAL
LES BANTOUS DE LA CAPITALE

CONTACTS

TÉL : +242 05 621 59 93
+242 05 568 97 29

FONDATION



CÉLINE CLAUDETTE
ECKOMBAND

ENTRÉE :

50 000 FCFA / PERSONNE

Lieu: HOTEL OLYMPIC PALACE

BP 1050 CONGO

TÉL : +242 281 12 49 / FAX: +242 283 53 21

DISTINCTION

Deux compagnons de lutte de Nelson Mandela décorés à Londres

Ahmed Kathrada, 86 ans, et Denis Goldberg, 82 ans, deux militants anti-apartheid, compagnons de lutte de Nelson Mandela en Afrique du Sud, se sont vu remettre mercredi à Londres, en Grande Bretagne, le prix « Freedom of the City of London » (Liberté de la ville de Londres) pour leur engagement dans cette lutte.

Le prix « Freedom of the City of London » institué en 1237 est décerné annuellement par la mairie de Londres à des personnalités reconnues pour leurs mérites dans les sphères de la politique, de la diplomatie, de la finance, de la culture, ou du commerce.

Réceptionnant son prix, Denis Goldberg qui a été ami avec Nelson Mandela pendant plus de 50 ans a déclaré : « *En seulement 21 ans, nous avons parcouru un chemin extrêmement long en défaisant ce que le gouvernement de l'apartheid avait fait. Mais la ségrégation raciale a été inscrite au fer rouge dans l'esprit de chaque Sud-Africain.* » « *La route est encore longue* », a ajouté ce seul accusé blanc du procès de Rivonia (1963-1964), qui avait été condamné à la prison à vie et détenu dans une prison à Pretoria.

Pour ce qui est d'Ahmed Kathrada, il avait rencontré Nelson Mandela en 1952 et la même année, il rejoignit son combat contre les lois de l'apartheid. Avant sa libération en octobre 1989, il a passé 26 ans en prison dont 18 dans celle de Robben Island où Mandela passa 28 années de détention. Denis Goldberg et Ahmed Kathrada honorés pour « *leur contribution à la lutte contre l'apartheid* » avaient fait 48 années de prison en Afrique du Sud.

Abordée lors de la remise du prix, la petite fille de Nelson Mandela, qui était présente à la cérémonie, s'est exprimée en ces termes : « *Il y a encore beaucoup de travail à faire en Afrique du Sud mais je suis confiante.* »

Hormis les deux compagnons de Nelson Mandela qui est décédé à 95 ans le 5 décembre 2013, un troisième compagnon de lutte, Andrew Mlangeni, devait également recevoir ce prix mais était trop malade pour faire le déplacement de Londres. Leurs avocats à l'époque du procès de Rivonia, George Bizos et Joel Joffe, ont également été distingués par ce prix que Mandela avait lui-même reçu tout comme l'ancien Premier ministre Winston Churchill et la Princesse Diana.

Nestor N'Gampoula

PAIX EN AFRIQUE

Les jeunes sapeurs du continent s'impliquent dans le processus

Une soirée sapologique sur le thème : Jeunesse d'Afrique pilier de la paix, se tiendra à Brazzaville, capitale de la République du Congo (RC), en avril prochain. Cette soirée qui sera consacrée à un défilé des sapeurs dans le cadre de la paix, d'instruction civique et d'unité nationale, réunira environ 500 jeunes africains, épris de paix.

Organisée par Samuel Samba Babingui alias Samba le Maire, ambassadeur pour la paix universelle (2012), meilleur sapeur international (2012) et meilleur sapeur du Congo (2007), cette soirée regroupera des jeunes africains de la Côte-d'Ivoire, du Sénégal, du Mali, du Came-

roun, de la République démocratique du Congo (RDC) et de la République du Congo (RC).

« *Il y a des événements sombres qui sont passés dans notre pays. Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, qui est en même temps, président d'honneur des sapeurs, a apporté des avancées significatives dans notre pays, surtout dans le domaine de la paix. Et nous, en tant que jeunes, nous ne voulons pas rester en marge de ces avancées. C'est ainsi que nous avons pensé apporter notre pierre à l'édifice pour contribuer au développement de la paix, de l'instruction civique et d'unité nationale entre les jeunes du Congo*

en particulier et d'Afrique en général. C'est la raison pour laquelle, les jeunes sapeurs d'Afrique se retrouveront à Brazzaville », a déclaré Samuel Samba Babingui alias Samba le Maire.

En effet, 500 invités environ cultiveront un plus dans les domaines de la paix, de l'instruction civique et d'unité nationale, mais aussi, chacun d'eux pourra tirer le nécessaire, en copiant comment les autres s'habillent. Ne dit-on pas que c'est en appréciant la personne qui est bien habillée, qu'on apprend à s'habiller ? Pour sa bonne tenue, le comité d'organisation présidé par Samuel Samba Babingui, compte beaucoup sur les sponsors et les parrains. Une occasion pour les

sponsors d'apporter leur pierre à l'édifice. Par ailleurs, le comité d'organisation se dit prêt à inviter également les membres du gouvernement, les corps diplomatiques... pour montrer que la sape est un véritable vecteur de paix, il invitera aussi les hommes politiques congolais de deux bords (majorité et opposition). Dans les tout prochains jours, le comité se rendra en Côte-d'Ivoire, en RDC, dans les villes de la République du Congo comme Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, pour animer des séminaires sur la culture de paix et d'unité nationale.

Lors de la soirée, des prix distinctifs seront attribués, d'abord au président de la République (Grand prix du président de la République) pour avoir pris en ligne de compte des sapeurs, qui dorénavant honorent de leur présence, les fêtes de l'indépendance de la République du Congo le 15 août. D'autres prix seront également attribués aux grands hommes culturels qui ont toujours porté assistance aux sapeurs. Des témoignages des grands sapeurs congolais des générations ancienne et nouvelle, à l'instar de Pivot, Akuis, Joseph Bandzounou..., marqueront l'autre temps fort de la soirée. Notons qu'à l'issue de cette soirée, Samuel Samba Babingui et les siens rendront un hommage mérité au premier sapeur congolais, André Grénard Matsoua. C'est lui qui a montré le chemin de la Sape aux Congolais. Depuis lors, cette culture s'est répandue en Afrique. L'hommage à ce grand homme se fera auprès des adeptes de son église.

Bruno Okokana



Samuel Samba Babingui lors de son triomphe africain en 2012

CHINE

Célébration de la fête du Printemps

Comme Noël dans les pays occidentaux, la fête du Printemps est la plus importante fête en Chine. C'est le jour de réunion de tous les membres de la famille. Les personnes qui ont quitté leur pays natal doivent rentrer chez elles. C'est pourquoi chaque année, plus d'une dizaine de jours avant la fête, le transport est plus intensif que jamais. Ces jours-là, des foules affluent comme vagues dans les gares, les stations d'autocars et les aéroports.

La fête du Printemps tombe le premier jour de l'année lunaire chinoise, qui est en retard d'environ une vingtaine à une trentaine de jours sur le Nouvel An du calendrier grégorien. Remontant à la dynastie des Shang (environ 17e-11e siècles avant notre ère), elle est née des activités qui consistaient à offrir un sacrifice aux divinités ou aux ancêtres au début de l'année.

Plus précisément, la fête du Printemps commence dans la première décade du douzième mois lunaire et dure plus de 30 jours jusqu'à la deuxième décade du premier mois de l'année lunaire suivante. Le soir de la veille de la fête et les trois premiers jours du premier mois sont les plus importants. A présent, l'État fixe les sept premiers jours du premier mois de lune pour les jours de congé.

La fête du Printemps possède plusieurs us et coutumes qui se maintiennent pour

une partie aujourd'hui et s'affaiblissent pour une autre partie.

Le 8 du 12^e mois de lune, il est d'usage de faire de la bouillie avec du riz glutineux, du millet, des jujubes, des graines de lotus, des haricots rouges, des pulpes de longane et des graines de ginkgo.

Le 23 du 12^e mois lunaire est appelé aussi « petit Nouvel An ». Ce jour-là, on doit offrir traditionnellement un sacrifice au génie du foyer. Mais aujourd'hui, la plupart des familles préparent un repas copieux pour elles-mêmes.

Après ce jour, les travaux préparatifs pour accueillir le Nouvel An lunaire commencent officiellement.

Toutes les familles commencent à faire l'achat du riz, de la farine de blé, du poulet, du canard, de poissons, de la viande, de fruits, de bonbons et de gâteaux ainsi que d'ornements. On achète également de nouveaux vêtements pour ses enfants et des cadeaux pour ses parents et amis. Faire un grand nettoyage et faire une grande lessive sont également nécessaires.

Ensuite, on orne les chambres bien propres pour avoir une atmosphère de fête. On colle sur les chambranles des portes les devises parallèles calligraphiées sur les papiers rouges pour exprimer les vœux ou l'aspiration du maître de la maison au bonheur ; on colle aussi sur la porte le portrait du dieu gardien ou du dieu de la Fortune ou le caractère

chinois renversé « bonheur » qui signifie l'arrivée du bonheur ; deux lanternes rouges sont suspendues à l'entrée de la maison ; des papiers découpés sont mis sur les fenêtres ; et des peintures de couleur vive donnant un sens propice sont accrochées au mur.

La veille du Nouvel An lunaire est considérée comme le moment le plus important au cours duquel tous les membres de la famille prennent ensemble le dîner. Le repas est beaucoup plus copieux que celui des jours ordinaires. Le poulet, le poisson et le fromage de soja sont les plats indispensables, parce qu'ils signifient, selon l'homonymie du chinois, le bon augure et l'excédent de grains et d'argent. Après le dîner, on bavarde, parfois en regardant la télévision, surtout la soirée de gala organisée par la chaîne nationale.

Le 1^{er} du premier mois de lune, les Chinois se lèvent aux aurores. Ils s'habillent de vêtements de fête, adressent leurs salutations à leurs parents et donnent à leurs enfants un peu d'argent comme étrennes. Pour les gens du Nord, lors du premier repas du Nouvel An, on mange habituellement des jiaozi (ravioles), et pour les gens du Sud, des gâteaux de riz glutineux. Parce que jiaozi signifie par homonymie « adieu à l'année qui s'achève et accueil de l'année qui arrive » et sa forme ressemble au lingot d'or antique ; et que l'homonymie du chinois du

« gâteau de riz glutineux » signifie « tout va mieux d'année en année ». Du 1^{er} au 5 de ce mois, les parents, amis, camarades de classe et collègues se rendent visite les uns aux autres pour présenter leurs vœux de bonne année et échanger des cadeaux.

Lancer des pétards est l'une des traditions représentatives de la fête du Printemps. Les éclats des pétards peuvent chasser les démons et on prie, au son des pétards, pour la paix et le bonheur. Il est bien regrettable que depuis quelques années, le lancement des pétards soit interdit complètement ou partiellement dans certaines villes à cause de l'insécurité et de la pollution causée par les bruits et la fumée. On est alors contraint d'écouter les éclats des pétards émis par des cassettes ou ceux des ballons artificiellement crevés. Certaines personnes suspendent dans le salon des imitations de pétards.

L'atmosphère chaleureuse de la fête règne non seulement dans toutes les familles, mais également dans les rues. On assiste à la danse des lions ou du dragon, flâne au marché des fleurs ou va à la foire. L'animation dure jusqu'à la fin de la fête du Printemps le 15 du 1^{er} mois de lune.

La Chine possède 56 ethnies, la date de la fête du Printemps chez les minorités ethniques est la même (ou proche) que chez les Han, mais les us et coutumes sont différents.

Xinhua

CHAN 2016

La RDC accompagne le Cameroun en quarts de finale, l'Angola et l'Ethiopie quittent Kigali

Le Cameroun frappe un grand coup en battant la RDC 3-1. Mais les Léopards accompagnent les Lions en quarts de finale. c'est en revanche terminé pour l'Angola et l'Ethiopie, qui s'affrontaient pour l'honneur (1-2).

Cameroun-RDC : 3-1 (1-0) au stade Huye de Butare
Buts : Atouba (40^e), Ngamaleu (52^e) et Nlend (64^e) pour le Cameroun, Mundele (47^e) pour la RDC
Avertissement : Ngulubi (38^e) pour la RDC



Le Cameroun de Kingue Mpondo bat la RDC de Mundele, mais Lions et Léopards sont tous deux qualifiés pour les quarts de finale du Chan 2016 (droits réservés)

Cameroun : Nyamé-Mbimbe, Mfede (Boya, 74^e), Atangana, Mangah Mbah (Madjang, 69^e), Ngwem-Ngamaleu, Oum Gwet, Kingue Mpondo-Nlend, Atouba (Mogou, 90^e+2)
Sélectionneur : Alexandre Belinga

RDC : Matampi-Ngimbi, Bokadi, Mfuki, Bangala-Gikandji, Lusadisou (Luvumbu, 67^e), Tulengi, Ngulubi (Bahumeto, 46^e)- Mundele, Ngudikama (Meschak, 47^e)
Sélectionneur : Florent Ibengé

Ethiopie-Angola : 1-2 (0-0) au stade Amahoro de Kigali

Buts : Tesfaye (75^e) pour l'Ethiopie, Ary Papel (54^e et 73^e) pour l'Angola

Avertissements : Mergesa (51^e), Dejene (53^e) et Haile (87^e) pour l'Ethiopie

Ethiopie : Kidane-Dejene, Tamene, Baye, S.Tesfaye-Lokk, Alebechew, Mergesa, Assefa (Demte, 80^e)-Haile, T.Tesfaye (Mamo, 46^e)
Sélectionneur : Yohannes Sahle

Angola : Antonio-Isaac, Gomito, Silva, Natael-Mingo Bille (Mateus, 83^e), Yano, Buà (Manguxi, 64^e)-Manucho, Gelson, Ary Papel
Sélectionneur : André Macanga

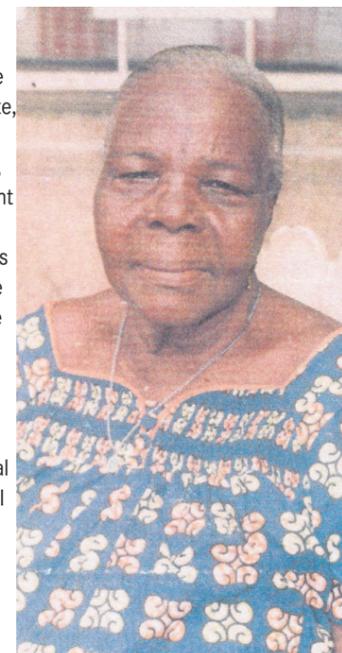
Classement du groupe B

1) **Cameroun**, 7 pts, 2) RDC, 6 pts, 3) Angola, 3 pts, 4) Ethiopie, 1 pt

Camille Delourme

REMERCIEMENTS

Les familles Branco, lieutenant-colonel Georges Bazebizanza, Noël Mpassi, agent PAC à la retraite, Simon Minamona, chef de service Technique SNE/P-Noire à la retraite, petits fils et arrière petits fils remercient : Mr Badinga Samuel, ancien Maire de Boko, Mr. Mme Sitas, née Brigitte Branco, résident en France, Mr. Mme Mabondzo, née Ngongolo Danièle, Mr. Ngongolo Arthur, les parents, amis et Connaissances pour votre assistance morale, financière et matérielle lors du décès de notre regrettée mère, sœur, grand mère MFOUNDOU Henriette survenu le mardi 12 janvier 2016 à 98 ans à Brazzaville, inhumée le samedi 23 janvier 2016 à Boukondzo/Boko au cimetière natal (auprès de son fils, le feu lieutenant colonel BRANCO Antoine Joseph-TONY)
Veuillez accepter, l'expression de notre profonde gratitude.
Lieutenant-colonel Georges Bazebizanza



NÉCROLOGIE

La famille Vimba, les enfants Bazebizanza et Nkilouzebi ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur fils, frère, oncle et père Dieudonné Bazebizanza Malanda « vieux Sosso », survenu le 24 janvier 2016 à l'hôpital central des Armées Pierre Mobengo, des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n° 10, rue Matensama, au quartier Kingouari à Kisoundi (arrêt Jadot).
Le programme des obsèques sera annoncé ultérieurement.



L'Adjudant Chef Sylvestre NGAMBOMI à la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis, connaissances et la mutuelle « Gard du nord », le décès de son frère cadet le brigadier NGAMBOMI Romuald survenu le 22 janvier 2016 à l'hôpital de Talangaï suite d'une longue maladie. La veillée mortuaire se tient au n°61 de la rue Foura à Talangaï (arrêt de bus Louami). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



ADJONCTION DE NOM

Je m'appelle MBOLO Jean Claude. Je désire désormais être appelé NGAKOLI MBOLO Jean Claude.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

ESCIC INFOS

Vous êtes détenteur d'un BTS ou équivalent et vous souhaitez avoir une Licence, inscrivez-vous à notre Bachelor IIIème année en cours du soir afin d'obtenir un diplôme international de l'Institut Franco-Américain du Management (IFAM) de Paris.

Début des cours : le jeudi 04 février 2016 à 17 H.

Site : Immeuble PBG au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe - Noire.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - escicinfo2013@gmail.com ; www.escic-cg.com

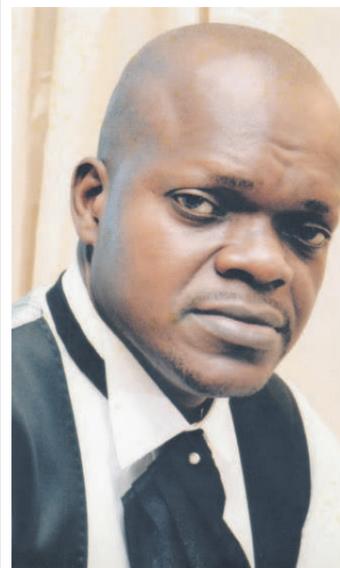
MTSAKALA MANKOU
GILBERT DONALD
EXPERT COMPTABLE AGREE CEMAC N° EC 488
TEL : 06 960 44 25
BRAZZAVILLE REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE DE LA SOCIETE AMADOU BA

(Avis de dissolution et liquidation)

La Société AMADOU BA SARLU, au capital de 2.000.000 FCFA, suite aux résolutions de l'assemblée générale extraordinaire, Monsieur AMADOU BA, unique associé a décidé de la dissolution anticipée de ladite société et de sa mise en liquidation.

Ainsi, Monsieur NTSAKALA MAIMKOU Gilbert Donald, liquidateur à cet effet, prie tous les fournisseurs et clients de bien vouloir le contacter pour toutes réclamations; ceci pendant une période de un (1) mois et ce, à compter de la date de publication de cette annonce. Toutes réclamations après ce délai ne seront pas prises en compte.



La veuve Massa Ongoundou née Bouanobine Iekomba Echa Carrelle Agent de la banque Postale en service à l'agence de Koulounda informe aux parents amis et connaissances, son Directeur et tout le personnel de la Banque Postale le décès de son Mari Massa Ongoundou Ferreol agent de ARTF et DGMRF survenu ce mardi, 26 janvier 2016 à Rabat au Maroc.
La veillée à lieu au 101 de la rue Benin à Talangaï (Réf : arrêt Louami)



PERSPECTIVES D'AVENIR
FONDATION

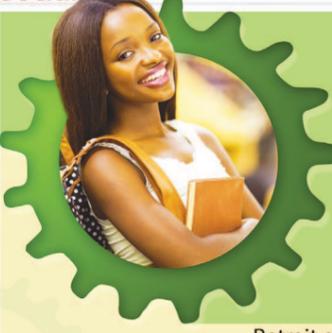
CONCOURS DES MEILLEURS PROJETS D'ENTREPRENEURIAT

Appel à candidatures

Projets d'entrepreneuriat
Social

1^{ère}
ÉDITION

Projets d'entrepreneuriat
Économique



- Jeunes Congolais
- Jeunes porteurs de projets
- Jeunes de la diaspora

Agés de 18 à 35 ans



Saisissez cette opportunité!

- Retrait et dépôt des candidatures **16 Janvier - 05 février 2016**
- Proclamation des résultats **12 février 2016**
- Remise des prix **13 février 2016**

- Prix en numéraire de **3 à 5 millions FCFA**
- Bourse d'accompagnement et d'incubation au sein de la Fondation Perspectives d'Avenir d'une valeur de **5 à 10 millions FCFA**

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ-NOUS :
 Au 4^{ème} Etage Immeuble YOKA Bernard Rond-Point de la Coupole, Centre-ville, Brazzaville, Congo
 Tél: (+242) 222 81 20 20
 Email: info@perspectivesavenir.org / Facebook: fondationperspectivesavenir / www.perspectivesavenir.org

Photos par T. Toute les idées sont bonnes, tous les projets confiants sont recevables

FOOTBALL

Match amical Italie-France pour le Bataclan

En juin prochain, les deux pays vont rendre hommage par le football à la victime italienne des attentats de Paris du 13 novembre 2015. On aurait presque tendance à l'oublier : parmi les 129 morts et les 352 blessés des attentats terroristes de Paris du 13 novembre dernier figurent de nombreux étrangers. Notamment une Italienne, Valeria Solesin, Vénitienne fauchée dans la fleur de l'âge (28 ans). Elle assistait au concert donné par le groupe de rock américain Eagles of Death Metal au Bataclan lorsqu'elle est tombée sous les balles des trois kamikazes qui s'étaient acharnés sur ce lieu de détente de la jeunesse innocente. Les attentats de Paris provoquent, on le sait, une émotion planétaire. Mais en Italie, ils suscitèrent encore plus de colère parce que perpétrés à 2 heures d'avion de Rome. Et qui

plus est, avec des victimes italiennes comme Valeria Solesin. Pour ne pas oublier la jeune vénitienne, la fédération italienne de football annonce que les sélections Espoir de l'Italie et de la France vont s'affronter en match amical le 2 juin prochain à Venise, ville natale de Valeria.

« Ce sera une journée dédiée au souvenir de Valeria Solesin. Nous avons justement demandé à la France de jouer ce match amical, en souvenir de la nuit des attentats de Paris », a indiqué Michele Uva, le directeur général de la fédération italienne de football. Le symbole d'union et de raffermissement des liens entre les deux pays alpins se veut fort : Valeria Solesin est née à Venise mais elle vivait depuis plusieurs années à Paris.

Lucien Mpama

Les résultats des Diablos rouges et des Congolais de la diaspora en France

Groupe B

Bruce Abdoulaye, titulaire en défense centrale, et Grenoble poursuivent leur cavalier seul en tête du championnat après leur victoire sur Jura Sud (1-0). Sans Allan Dzabana (passeur décisif avec les U19), la réserve de Lyon est tenue en échec par Villefranche (0-0). Sans Hardy Binguila, absent, mais avec Charlery Mabilia titulaire au poste de milieu récupérateur, la réserve d'Auxerre bat Mulhouse 2-1. Sans Christopher Missilou, pas encore qualifié, Montceau chute au Puy (0-2). Grenoble reste en tête du groupe avec six points d'avance sur son dauphin, La Duchère, et 16 sur Auxerre, 4^e. A égalité de points (39) avec l'AJA, la réserve de Lyon est 7^e et Montceau, 31 points, est 13^e et premier non relégable.

Groupe C

Le duel entre l'Aviron Bayonnais d'Archi Fa-

taki et l'AS Monaco de Yhoan Andzouana a été reporté.

Groupe D

En raison des conditions météorologiques, la rencontre entre Concarneau et Cholet a été remise à une date ultérieure. Chômage technique donc pour Yven Moyo. Viry-Châtillon et Dalnath Miatoudila font match nul 0-0 à Plabennec. Aligné en défense centrale, le Congolais a été averti à la 59^e. Pas de vainqueur dans le derby bordelais entre la réserve des Girondins et le Stade (0-0). David Sambissa était titulaire dans les rangs girondins tandis que Kévin Mondziaou Zinga est entré à la 84^e. Ted Lavie a joué tout le match en défense. Au classement, Concarneau reste en tête avec six points d'avance et un match en retard. Viry-Châtillon est 11^e avec 30 points, soit 2 de plus que le Stade Bordelais, 13^e et la réserve de Bordeaux, 14^e.

Camille Delourme

30 Janvier 2009-30 Janvier 2016, il ya sept (7) ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre cher père, grand frère, oncle, et grand père, LIBOTOUMBA Anatole.

Le temps qui passe ne peut effacer la douleur d'un être cher que tu as été pour nous.

A l'occasion de ce triste anniversaire, ses enfants : Pépine, Trésor, Don-christ, Bruna, Belinda Libotoumba et sa petite MOBABOU José, demandent à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Que ton âme repose en paix papa.



IN MEMORIAM

30 janvier 2013 – 30 janvier 2016



Il y a de cela trois (3) ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui monsieur Alexandre Denguet-Attiki ancien ministre, ancien ambassadeur et ancien membre du bureau politique du parti congolais du travail.

La famille Dengeut-Attiki prie tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pour le repos de son âme.

SPECTACLE



Djason philosophe the winner, el vencedor, el caliente et l'orchestre Super Nkolo Mboka en concert, tous les dimanches à partir de 15h00 au bar Terrasse du Night club **Five stars**, 120 rue Boundji, Talangai, 2^e sortie Nord en allant vers Petit-chose-ba jardin / **entrée: consommation 1500FCfa**

PARLEMENT EUROPÉEN

Un projet de résolution contre des personnalités politiques de la RDC

La députée européenne Marie Arena a annoncé le dépôt d'un projet de résolution pour des sanctions ciblées contre des responsables politiques qui ne respectent pas la Constitution. Il sera présenté lors de la session de mars du Parlement européen qui se tiendra à Strasbourg.

La déclaration a été faite au cours de la conférence-débat « Processus démocratiques en Afrique : cas particulier de la RDC », organisé le 27 janvier à Bruxelles par le forum Lisanga qui regroupe des membres de la diaspora de la RDC. « Au niveau du Parlement européen, en concertation avec la société civile et les interlocuteurs que nous avons aujourd'hui, nous allons présenter une résolution à la session du mois de mars à Strasbourg, qui permet de rappeler que le Parlement européen demande, d'une part, aux services d'actions extérieures qui accompagnent le processus électoral congolais d'être extrêmement vigilant sur la manière dont le pouvoir est en train de mettre en place un soi-disant processus électoral qui est plutôt un glissement. Nous allons également dénoncer des cas de

violation de droits de l'homme aujourd'hui en RDC. Au niveau du Conseil, nous allons demander des sanctions ciblées sur des responsables politiques qui ne respectent pas les engagements constitutionnels. Il s'agit donc de sanctions individuels contre tous les représentants de ce gouvernement. C'est l'orientation que nous déposerons au niveau de la résolution. Nous espérons avoir un consensus large auprès du Parlement européen afin de pouvoir avancer », a déclaré Marie Arena, qui est également membre du parti socialiste belge. Pour la députée européenne, cette résolution pourrait mettre les autorités congolaises sous pression, dès lors que notamment que l'Union européenne s'appuierait sur l'Union africaine, les Nations unies et d'autres partenaires. « Le Congo est un grand pays et a une grande importance dans la stabilité de l'Afrique subsaharienne. La communauté internationale doit prendre la mesure de ce que pourrait générer un dérapage pour le Congo et pour l'ensemble du continent africain. C'est un enjeu important pour les populations et pour une stabilité géopolitique », a-t-



L'eurodéputée Marie Arena (debout) pendant son intervention à la conférence

elle fait savoir.

Un troisième mandat anticonstitutionnel

L'eurodéputée socialiste, qui était la première intervenante lors de cette conférence, a auparavant estimé qu'il est important que l'Union européenne ait des alliés africains notamment au niveau de l'Union africaine, afin de suivre le processus démocratique en RDC, principalement la question d'un éventuel troisième mandat présidentiel. « Dès le départ, le Parlement européen a pris une position qui est de dire que nous ne pouvons accepter le troisième mandat simplement parce qu'il est anticonstitution-

nel. Et malgré les différentes tentatives du régime actuel, dont la première était de tenter de modifier la Constitution, les Congolais ont dit non », a fait savoir Marie Arena. Pour cette dernière, s'il y avait eu une modification de la Constitution, comme cela a été le cas au Rwanda par exemple, la communauté internationale n'aurait pas pu dire grand-chose. Mais, a-t-elle poursuivi, cela n'a pas été le cas et il n'y a pas eu un changement de Constitution qui permet un troisième mandat. Donc cet éventuel nouveau mandat devient anticonstitutionnel. « Aujourd'hui le pouvoir veut mettre en place le dialogue. On

sent bien que ce dialogue n'est pas la recherche d'un projet de société en faveur des citoyens congolais, mais plutôt un dispositif qui garantirait aux dirigeants actuels de rester encore au pouvoir pendant quelques années. C'est ce qu'on appelle le glissement. Aujourd'hui, on a donc une majorité qui s'obstine et une opposition qui se structure. On risque le pire, c'est-à-dire un affrontement entre une majorité qui veut à tout prix rester au pouvoir et une opposition qui a le soutien de la population congolaise et qui ira vers des mouvements de contestation. Cela peut déraiper facilement », a déclaré Marie Arena.

Les autres intervenants à cette conférence, Olivier Dossou Fado, journaliste politique travaillant sur les questions des conflits et processus démocratiques en Afrique, Sabine Kakunga, chargée de plaidoyer Afrique centrale au CNCD-11.11.11 ; Floribert Anzuluni, coordonnateur du collectif Filimbi et Ahmed El Ktibi, de la ville de Bruxelles. La modération a été assurée par Ursule Akatshi, présidente du Forum Lisanga.

Patrick Ndungidi

SPOILIATION DE LA CONCESSION BIEME

Le Ceprodhec sollicite l'exécution de la décision d'Évariste Boshab

Pour le directeur national de cette ONG de défense des droits de l'homme, Guillaume Muzambakani, cette sentence préconisait notamment la démolition de toutes les constructions érigées anarchiquement dans ce terrain ainsi que la poursuite des auteurs des faits décriés.

Dans un point de presse tenu le 27 janvier au siège du Centre de promotion, de protection et de défense des droits de l'homme (Ceprodhec) sur les cas de spoliation des concessions appartenant à autrui dont la concession Bieme, le directeur national de cette ONG, Guillaume Muzambakani, a fustigé le blocage du dossier relatif à cette affaire devant la justice et l'arrêt de démolition des constructions érigées au sein de ladite concession située au quartier CPA dans la commune de Mont-Ngafula.

Pour le directeur national du Ceprodhec, en effet, cette ONG attend des autorités la poursuite des démolitions dans la concession Bieme d'ici le 10 février ainsi que des sanctions contre tous les officiers militaires impliqués dans cette occupation illégale de concession appartenant à autrui et qui résistent aux ordres donnés par leur hiérarchie pour quitter cet endroit. CE qui serait conforme, a-t-il noté, à la décision du vice-Premier ministre et ministre chargé de l'Intérieur, Évariste Boshab. « Considérant l'insoumission et l'insubordina-



Le directeur national du Ceprodhec, Guillaume Muzambakani / Photo Adiac

tion des officiers militaires aux instructions susvisées, nous invitons les autorités judiciaires compétentes de les poursuivre pénalement afin que des sanctions sévères leur soient infligées », a souligné Guillaume Muzambakani.

Une action arrêtée nette

À en croire le directeur national du Ceprodhec, l'équipe d'enquête de cette ONG descendue sur le terrain a assisté, dans le cadre de l'exécution des ordres donnés par les autorités compétentes, à la démolition de quelques constructions « anarchiques » érigées dans la concession Bieme mais le conducteur de l'engin commis à cette tâche a été, bien que soit porteur d'un ordre de mission, arrêté et amené manu militari pour une destination inconnue par des militaires cagoulés. Alors que les éléments de la police militaire commis à la garde de la concession ont été également arrêtés.

En clair, cette ONG, qui envisage un sit-in ou une marche devant tous les ministères impliqués dans cette affaire, tient à obtenir justice en faveur de la victime et la condamnation des personnes impliquées dans ce délit. Le Ceprodhec a exhorté à la poursuite des travaux de démolition de toutes les constructions anarchiques se trouvant dans la concession Bieme, si possible dès le 10 février comme promis par les autorités compétentes dont le vice-Premier ministre et ministre chargé de l'Intérieur, l'assignation en justice des auteurs et complices de cette spoliation et occupation illégale, l'implication personnelle du chef de l'État pour l'interpellation des officiers impliqués ainsi que la prononciation du jugement tant attendu dont l'affaire prise en délibéré depuis plusieurs mois.

Lucien Dianzenza

PROVINCE DE L'EX-ÉQUATEUR

Demarrage du projet «Appui technique et logistique au programme village et école assainis»

C'est dans l'ex-province de l'Équateur que ce projet vient d'être lancé. Sur le terrain, des activités sont déjà menées parmi lesquelles la sensibilisation de masse, le captage des sources, la fabrication des dalles et la construction des cabines scolaires.

Financé par l'Unicef via la Caritas Allemagne, le projet intitulé « Appui technique et logistique au programme Village et École Assainis (VEA) dans 24 anciens villages, 7 anciennes écoles et accompagnement dans 15 nouveaux villages et 2 nouvelles écoles des zones de santé de Bumba, Yamaluka, Lisala, District de la Mongala, Province de l'Équateur » a commencé au mois d'août 2015 et prendra fin au mois de mars de cette année. Dans le souci d'impliquer la population, ce projet a effectué des sensibilisations de masse des communautés pour susciter de leur part l'apport des matériaux de construction des ouvrages, aménagements des sources d'eau. « La sensibilisation a aussi porté sur le mode de transmission des maladies liées à l'eau, sur la réalisation des trous à ordures, la pose des lave-mains et le programme de nettoyage des villages. Le projet a également recouru aux différents canaux des Églises afin d'assurer une large sensibilisation des communautés », souligne Caritas. En vue de soutenir ce projet salubre pour la communauté, l'évêque de Lisala, Mgr Ernest Ngboko Ngombe, s'est personnellement impliqué dans les activités. C'est dans ce cadre qu'il a visité des villages en processus et a échangé avec les communautés. La participation communautaire, souligne Caritas Congo, est un facteur indispensable pour l'appropriation du programme école et village assainis par les communautés bénéficiaires avec la stratégie mise en place par Caritas. Les membres des comités locaux font des rotations autour des points d'eau. Ceux-ci exigent à tous ceux qui s'y présentent d'apporter quelque chose avant de puiser de l'eau : sable, gravier, moellon...

La mise en œuvre de ce projet n'est pas seulement une partie de plaisir. Elle est butée à quelques obstacles, notamment la faible participation communautaire. « la participation communautaire est lente et même incertaine et que les inondations compliquent la tâche au projet », précise Caritas qui ajoute que la formation des comités des parents n'a pas encore été réalisée dans les écoles en processus. Ceci est à la base d'une certaine lenteur dans la contribution locale.

Aline Nzuzi

RCDN

Moïse Moni Della claque la porte

Le désormais ex-secrétaire général du Rassemblement des Congolais démocrates et nationalistes (RCDN) a motivé sa décision de quitter ce parti politique de l'opposition par la rupture de contrat de confiance qui le liait au président de cette formation politique, Roger Lumbala.

Dans un point de presse tenu le 28 janvier à Kinshasa, l'ex-secrétaire général du RCDN, Moïse Moni Della, a annoncé sa démission de cette formation politique, notant les divergences majeures entre le président de ce parti, Roger Lumbala, et lui-même, engendrées par la donne politique de l'heure au sujet du dialogue dans sa conception, son organisation, sa crédibilité, son opportunité et sa finalité. « À ce jour, j'affirme sans ambages qu'il y a rupture de contrat de confiance qui me liait au président Roger Lumbala », a-t-il souligné.

Moïse Moni Della dit, pour sa part, considérer le dialogue « prôné par le président Kabila et sa majorité factice et mécanique comme un boulevard pour le glissement qui va amener tout droit vers l'autoroute du référendum pour entreprendre ensuite un TGV pour le changement de la constitution et enfin l'avion qui amènera Mon-

sieur Kabila de voler vers une destination d'une présidence à vie ». Afin de mettre fin à la cacophonie au sommet du parti et éviter toute polémique inutile, a-t-il dit, j'ai décidé ce jour de rendre le tablier et de me désengager du RCDN ainsi que de Soutien à Étienne Tshisekedi (SET) (dont il était le coordonnateur par intérim, en l'absence de Roger Lumbala : Ndlr), après m'avoir entretenu avec la base représentative et significative du parti, le 27 janvier, à ma résidence.

Pas question de reculer

En attendant, l'ex-secrétaire général du RCDN a rassuré de continuer son combat politique « pour le bien-être du peuple congolais ». À l'en croire, sa lutte vise la défense de la démocratie, de la protection des droits de l'homme et de la nature, ce dont il a consenti plusieurs sacrifices, depuis l'époque de Mobutu jusqu'au régime actuel, en subissant des brimades, des humiliations, des tortures jusqu'à être renvoyé en exil. « Donc, de mon côté, il n'est pas question aujourd'hui de reculer et d'hésiter », a insisté Moïse Moni Della.

Cette figure de l'opposition a profité de cet instant mémorable où sa vie politique prend une autre

tournure et envergure pour demander au peuple congolais de vaincre la peur, comme disait le pape Jean-Paul II, afin d'appliquer l'article 64 de la Constitution. Il a enfin sollicité de la communauté internationale de dépasser maintenant le stade des simples déclarations afin de pousser le régime en place à organiser les élections dans le délai constitutionnel, sinon « d'appliquer de sanctions significatives contre ce dernier au lieu de se comporter comme un médecin qui arrive après la mort d'un malade juste pour livrer un certificat de décès à sa famille ». Vaut mieux prévenir, a-t-il conseillé, que guérir.

Il est rappelé que Moïse Moni Della a mené sa lutte d'abord au sein de l'UDPS depuis 1983 jusqu'en 2003, lorsqu'il avait accepté d'adhérer au RCDN au sein duquel il a assumé les fonctions de secrétaire général et du président par intérim. En 2011, ensemble avec le président Roger Lumbala, ils ont créé une plate-forme dénommée SET, où il a assumé les fonctions de coordonnateur-adjoint et par la suite, coordonnateur par intérim, en l'absence du coordonnateur, le député Roger Lumbala, en exil.

Lucien Dianzenza

HANDBALL-CAN ÉGYPTE 2016

La RDC stoppée en quarts de finale par l'Algérie

Les Léopards handball messieurs de la RDC ont été battus, le 27 janvier, par les Fenecs handball d'Algérie, en quarts de finale de la 22e édition de la Coupe d'Afrique des nations messieurs. La compétition se déroule du 21 au 30 janvier au Caire en Égypte.

Logée dans le groupe B, la RDC a réussi à se qualifier pour les quarts de finale. Mais ensuite, il a fallu passer un ogre du handball africain, l'Algérie, champion d'Afrique sortant (vainqueur de la dernière édition en 2014). Les Léopards handball messieurs n'ont pas pu franchir ce palier, battus par 25 buts à 34. Déjà la fin de la première période, l'Algérie menait par 16 buts à 13. L'on se rend compte que la deuxième période a été bien plus rude pour la RDC, passant d'un écart de trois buts à celui de neuf buts au coup de sifflet final de cette rencontre. La RDC s'est donc retrouvée dans le groupe B en compagnie de l'Angola, de la Tunisie, du Congo Brazzaville, du Kenya et la Libye. Le groupe A s'est constitué de Cameroun, du Nigeria, du Gabon, du Maroc, de l'Algérie, et de l'Égypte. La RDC a remporté son premier match contre le Congo Brazzaville (29 buts à 30, mi-temps 14 buts à 15 pour la RDC). Ensuite, les Léopards handball se sont inclinées face aux Aigles



Une action du match de la CAN handball entre la RDC et l'Angola (photo tirée de <http://www.cahbonline.info>)

du Carthage de Tunisie (22 buts à 37, mi-temps 14 buts à 15 pour la Tunisie).

La deuxième victoire de la RDC dans cette compétition est intervenue à l'issue de sa troisième sortie, battant in-extremis la Libye par 20 buts à 19 (mi-temps 11 buts à 10 en faveur de la Libye). Les Léopards ont par la suite été battus par les Angolais (28 buts à 24, mi-temps 15 buts à 7 pour l'Angola). Après cette rencontre, le capitaine des Léopards s'est exprimé sur le site officiel de la Confédération africaine de handball, notant que « les Palancas Negras d'Angola ont été bien en place et ont su entamer la partie sur des chapeaux de roue, creu-

sant l'écart à 8 buts à la pause ». Résultats des quarts de finale...

En dernier match de groupe, la RDC a disposé du Kenya par 35 buts à 30, menant déjà la fin de la première période par 15 buts à 12. Outre la défaite de la RDC face à l'Algérie en quarts de finale, les autres résultats des quarts de finale se présentent de la manière suivante : l'Angola a battu le Maroc (22 buts à 21, mi-temps 9 buts partout) ; la Tunisie s'est imposée face au Cameroun (24 buts à 20, mi-temps 11 buts à 10 pour la Tunisie) ; et l'Égypte a surplombé le Congo Brazzaville (38 buts à 18, mi-temps 19 buts à 6 pour l'Égypte).

Martin Enyimo

STADE DES MARTYRS

Hommages multiples à Marie Misamu

JB Mpiana, Félix Wazekwa, Werrason et Manda Chante sont annoncés ce 29 janvier sur le podium monté à l'occasion des funérailles où se sont succédé des musiciens de l'Association de musiciens chrétiens du Congo (AMCC) et autres chanteurs de gospel, jeunes talents y compris, depuis l'arrivée de la dépouille au lieu mortuaire le 28 janvier entre midi et treize heures.



Sr L'Or Mbongo parmi les artistes éplorés près de la chapelle ardente

Un compromis a été définitivement trouvé pour calmer les esprits des uns et des autres. En effet, en raison des accointances qu'elle avait avec certaines stars de la musique congolaise, chose que ses pairs de l'AMCC lui reprochaient de son vivant, elles tenaient aussi à rendre un dernier hommage à celle qu'ils avaient en grande considération. Aussi les prestations annoncées des quatre stars de la chanson congolaise sont-elles une grande première dans le programme des funérailles d'un musicien chrétien. Mais cela n'est pas vraiment étonnant au vu de la mobilisation



Frère Matou Samuel rendant hommage à la Sr Marie Misamu

dont ils ont fait montre déjà en lui dédiant des chansons. Il s'agit notamment d'Adolphe Dominguez ainsi que de Nathalie Makoma qui se sont joints au guitariste Olivier Tshimanga autour du titre inédit Goodbye my friend.

Désormais, l'on sait que les musiciens chrétiens ne sont pas seuls à avoir le privilège de se produire sur le podium dédié à cet ultime hommage de leur homologue. Il faudrait savoir aussi qu'il n'est du reste pas réservé aux musiciens en général car des noms de comédiens et des troupes de théâtre populaire ont également été cités pour ce faire. Il s'agit des fameux Esobe, Saï Saï, Muyombe Gauche et de la troupe Simba d'Elombe Sukari. Mais il est presque certain que le groupe Cinarc que l'illustre disparue avait intégré peu avant son décès, quoique non cité ne manquera pas de faire son apparition sur la scène. Ce, d'autant plus que son initiateur, le Frère Caleb, membre du comité chargé de la coordination des obsèques de Sr Marie Misamu y est très actif.

Hommage des jeunes talents

Au moment de l'arrivée de la dépouille et les deux heures qui ont suivi, des jeunes talents chrétiens se sont livrés à des interprétations des chansons de la défunte. Des prestations très appréciées et ponctuées de vifs applaudissements de la foule présente. En pleurs au début, elle a peu à peu commencé à communier avec les musiciens et à reprendre en chœur certains passages des titres interprétés. Premier à monter sur la scène parmi les grands noms du gospel congolais, Matou Samuel qui a chanté son répertoire personnel avant de conclure avec quelques titres de la disparue. Par ailleurs, les funérailles de la chanteuse de gospel, un peu comme celles de feu Alain Moloto voilà près de trois ans maintenant, attirent du monde. Une marée humaine avait afflué au stade des Martyrs dès l'arrivée du corps sur le site où se tiendra la veillée mortuaire.

Ce vendredi, il faudrait aussi s'attendre à une grande affluence au lieu mortuaire avant l'inhumation prévue en début d'après-midi à la Nécropole entre Ciel et Terre de la N'sele où tout un espace est réservé aux artistes de renom. Lieu où reposent déjà notamment feu Alain Moloto susmentionné, Pépé Ndombe et King Kester Emeneya.

Nioni Masela

Serge Pépin Itoua Poto : « Toutes les missions prescrites de police se poursuivront avec plus d'engagement et de détermination à Pointe-Noire et au Kouilou »

Le directeur départemental de la police au Kouilou et à Pointe-Noire, le colonel de police, Serge Pépin Itoua Poto, s'est ainsi exprimé à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de repas de corps couplée avec celle de la présentation des vœux de Nouvel An au personnel de police qui s'est déroulée la semaine dernière au Mess mixte de Garnison.

Selon le colonel Serge Pépin Itoua Poto, l'année 2015 s'est achevée avec ses cortèges d'événements, notamment la réussite des opérations de maintien de l'ordre et de sécurité publique, Araignée 2 et Tranquillité 2015 sanctionnées par le bon déroulement des festivités de fin d'année 2015. Remerciant, pour sa part, l'appui logistique reçu de la zone militaire de défense n°1 et l'ensemble de la chaîne judiciaire, Serge Pépin Itoua Poto a indiqué que sa préoccupation majeure depuis sa prise de fonction,



Le colonel Serge Pépin Itoua / Photo Adiac

le 17 novembre 2015, a été de garantir l'ordre et la sécurité publique à travers les opérations Araignée 2 et Tranquillité 2015 au cours desquelles les populations de ces départements ont

passé normalement les fêtes de fin d'année. « Dans la quiétude et paix conformément à un bilan positif des services de police qui ont travaillé nuit et jour à travers le déroule-

ment de ces opérations dans ces départements, les missions traditionnelles de prévention et de répression en 2015 ont été bien exécutées, le nombre d'accidents de circulation et la lutte contre les nuisances sonores ont baissé, le taux de criminalité a été réduit. La lutte contre les formes émergentes de délinquance, la vente et l'usage des stupéfiants se poursuivent. Les rapports de police avec d'autres administrations et l'ensemble des partenaires sociaux ont été harmonieux » a-t-il indiqué.

L'orateur a signifié que plusieurs autres défis sécuritaires restent à relever au cours de cette nouvelle année 2016, notamment la sécurisation du prochain scrutin présidentiel du 20 mars prochain et autres. « Il est demandé plus de vigilance au niveau du commandement et du personnel exécutant de police afin que, dans la cohésion, la force publique en générale et la police en particulier assure

pleinement toutes les missions prescrites avec engagement et détermination dans un esprit républicain. Il s'agit de poursuivre la ligne de cadrage basée sur une bonne gestion du personnel, l'instruction des agents d'exécution, le renforcement de la discipline et la cohésion entre les rangs, harmoniser les méthodes de travail, améliorer la communication interne et externe, le renforcement quotidien pour la surveillance de la voie publique, consolider le mécanisme harmonieux de police de proximité, fédérer les énergies avec d'autres composantes de la force publique. Les policiers sont des dépositaires du pouvoir public, des fonctionnaires d'autorité, Je vous exhorte à plus d'engagement, de civisme et de loyauté, en vue de l'application des lois et règlements de la République. L'exercice du métier de police exige une dose d'aptitude physique, mentale, morale et intellectuelle », a-t-il conclu.

Séverin Ibara

CINÉMA

La vente du film « Grave Erreur » lancée officiellement

À l'issue de la conférence de presse animée par Richi Mbebelé, le réalisateur du film Grave Erreur produit par Afro Ciné Entertainment et les acteurs, la vente du film a été ouverte officiellement le 27 janvier au Centre culturel Jean Baptiste Tati Loutard de la ville océane.

Richi Mbebelé, auteur, scénariste et réalisateur du film, Marius Mavoungou, Michael Thamsy et Amanda Baye ont éclairé la lanterne du public sur tous les aspects et contours liés au film, de la sélection des acteurs à la production.

Après la projection du film Grave Erreur en Avant première à Sueco et au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard l'année dernière, la mise sur le marché du long métrage fiction, le 2e film du réalisateur Richi Mbebelé après Subtile Manipulation, a été un moment fort dont l'ambition de faire carrière dans le 7e art est plus qu'affirmée.

Selon Richi Mbebelé, c'est de l'observation des gens, de la société et aussi du monde qu'est venue l'idée d'écrire cette trame. Des comportements souvent insoupçonnés habitent les gens. « On constate que la trahison intervient souvent chez des gens que l'on croit à tort droits. Devant la trahison, on s'étonne parce qu'on ne sait pas de quoi est faite la nature humaine. Pour moi, la nature est faite de deux pôles : le côté positif et le côté négatif. On bascule d'un côté comme de l'autre selon son tempérament », a-t-il dit.



Le réalisateur et les acteurs lors de la conférence de presse Crédit photo Adiac

Pour lui, la piraterie est un mal que l'on doit tous combattre. « Certes, on essaie de protéger l'œuvre tel qu'il se doit mais la piraterie ne doit pas nous faire baisser les bras. Tout le monde doit mettre la main à la pâte, notamment les médias qui doivent nous accompagner dans la promotion de nos œuvres. Seulement, nous constatons qu'ils le font très peu ou pas du tout. Ce qui est dommage puisque les journalistes sont avant tout des artistes. Souvent, on constate que l'information livrée sur nos activités est parfois tronquée et

truffée d'erreurs, ce qui ne nous rend pas service », a poursuivi Richi Mbebelé. Toutefois, il a exhorté les médias à s'investir davantage dans la promotion des talents.

« Le casting des acteurs a été fait en fonction des personnages et de leurs rôles. Beaucoup de candidats n'ont pas été retenus par manque de professionnalisme. Les acteurs choisis sont ceux qui ont répondu à nos attentes tels Michael Thamsy, qui est un vrai acteur, Georges Mboussi, un artiste de talent, etc. Beaucoup des jeunes qui ont été reçus ont

brillé par un manque criard de sérieux et de professionnalisme. Figurez vous que l'on a eu à répéter pendant six mois avec des séances qui commençaient parfois de 7 heures pour s'arrêter à 18 heures. On a passé également deux mois de tournage », a-t-il renchérit. Appréciant les deux productions, les acteurs Michael Thamsy, Amanda Baye et Marius Mavoungou ont constaté une nette amélioration dans le travail technique mais aussi dans le jeu de rôle.

L'avenir du cinéma est prometteur ont reconnu les acteurs

puisque les jeunes cinéastes sont en train de construire quelque chose sur un terrain vierge où il n'y avait pratiquement plus rien. Aujourd'hui, beaucoup de films naissent cela prouve que les gens travaillent. À la fin de la cérémonie, Richi Mbebelé a remis symboliquement un exemplaire du film au représentant du directeur départemental des arts et lettres de Pointe-Noire avant la séance des dédicaces des dix premiers échantillons des films achetés par le public.

Hervé Brice Mampouya

MOTS FLÉCHÉS N°064

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

SORTES DE MUSELIÈRES	INFRACTIONS	ESPION NUMÉRO 117	QUAND IL DESCEND DU CIEL, IL A UN BÉRET	DE NAISSANCE APPROCHÉE DE TRÈS PRÈS	INSECTE EN NUAGE	COLÈRES ANCESTRALES
FRINGUÉES	COMPATIT	EAU DE CHARTRES	NIVELAI		VILLE DE L'OISE	
IL MET EN IMAGE			MALFAIS-TEURS			
TARIN			BARBANTE			
			RETARDS DE PAIEMENT			
BAGUETTE DE BOIS				APRÈS VOUS		
PARTS DU TRÉSOR				ENTRE LE TRONC ET LA TÊTE		
		ESPÈCE			SYMBOLE D'IRIDIUM	ARTÈRE ÉTROITE
		MAU-VAISES HUMEURS			GONFLE-MENTS	
NOUVEAU TESTA-MENT		FLEUVE DE FLORENCE		BRAYER L'INCONNU		
C'EST LE MEILLEUR		APPEL-LATION VITICOLE		LONG DISCOURS		
		AIGRELET				
		COUP D'UN JOUEUR SURQUINZE				...ET APPROUVE
GARNIR DE VIANDE	AMBRÉS			FILLE D'HUGO		
	DRÔLE			À CÔTÉ DE RÉ		
			CŒUR DE BAGUETTE		ARTICLE ESPAGNOL	
			APRÈS L'APOGÉE		REGARDES DE HAUT	
MOLYB-DÈNE		DEVINS				PAYS DE STOCK-HOLM
ÉMET UNE HY-POTHÈSE		A DES FUITES				
				DOUÉ DE RAISON		
				PATRON DES PYRÉNÉES		
FAUTEUIL DONT LE DOSSIER ÉPOUSE LE DOS	AVANT LA MANIÈRE OU LA MATIÈRE		CLASSE ENFANTINE	ANCIENNE PIÈCE		APPEL DISCRÈT
			ENTRE OUEST ET NORD	DIEU DU TONNERRE		
					DIPLÔME SCOLAIRE	
ET TOUT LE RESTE	DÉSAVEU			COURS D'EAU AFRICAINS		
		APPAREIL DE DÉTECTION			BOUT DE MANCHE	

SUDOKU N°064

>FACILE

5			9		4		
		9	2		5		6
3	2			6	4		8
8	7	3			1		
1	5						9 7
			4			1 5 3	
	4		6 7			1 8	
6			1	2 7			
		5		9			2

>MOYEN

	2 6		5 1 4 7	
9 1			7 5	
		3		9
			4 3 8 1	
	8 2 7 1			
3			2	
9	6			3 4
7 1 5 3		6 2		

>DIFFICILE

8 7				3 4
1			6	
	4		3 1 5	
	4 7		5 9	
7 1			8 3	
5 6 8			2	
		2		3
9 7				5 6

MOTS CROISÉS N°064

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Fait sensation sous la dent. - 2. Elle est bretonne. - 3. Partie postérieure. - 4. Tout le problème consiste à la remplir. Conjonction. Dans le vent. - 5. Cabane rudimentaire. Elle permet de mieux voir l'horizon. - 6. Cité sur la Bresle. Déplacements d'air. - 7. Os qu'on peut trouver en pomme. Submergée sur la côte. - 8. Pronom personnel. Ancien royaume asiatique. Ça renforce un accord. - 9. Il a gagné le tour. Rectifier. - 10. Parles, mais pas forcément argent... Quantité de bois.

>VERTICALEMENT A. Origine de la gamelle. - B. Deuxième de gamme. Article contracté. Éternel féminin. - C. Pas étranger. Rayon auquel on s'expose. - D. Entier et premier. Boîtes à lunettes. - E. Se vide lors d'une conversation. N'admis point. - F. Montre qu'on a un but dans la vie. Liquide anglais. - G. Tels des sacs à emporter pour le pique-nique. - H. Blé roumain. On peut lui préférer l'écoissais. - I. Gallinacés qui crient. - J. Bois durs. Peinture ou sculpture.

MOTS À MOTS N°064

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① **E R R E R** + **T E S T** = **T** | | | | | **E**
- ② **F E R R E** + **C E N E** = **R** | | | | | **E**
- ③ **C R E E R** + **N E V E** = **R** | | | | | **E**

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°063

C	T	S	D	A	M						
P	L	E	I	N	E	M	E	N	T	A	A
A	S	S	I	M	I	L	A	T	I	O	N
A	U	T	O	M	A	T	I	S	E	R	E
D	E	N	B	E	B	E	N	I	E	R	E
B	I	E	N	E	T	R	E	U	S	A	I
C	R	I	E	R	R	D	A	U	E		
M	A	G	E	I	R	E	N	E	F	S	
T	R	E	C	U	A	T	O				
L	I	A	S	H	A	U	T	E	U	R	S
O	N	C	E	I	N	T	R	T			
A	N	I	S	E	R	A	I	L	L	I	E
M	A	N	S	U	R	I	N	I			
E	T	E	N	D	R	E	C	O	P	E	
I	G	R	A	N	D	O	I	S	E		
O	F	F	S	E	T	S	O	U	R	I	S

MOTS CROISÉS N°063

H	E	R	A	L	D	I	S	T	E
A	C	A	R	I	E	N	O	C	
S	O	L	E	N	S	S	T	O	
A	L	E	S	T	A	T	O	U	
R	I	Z	P	I	P	E	T		
D	E	G	A	N	T	T	I		
E	R	R	A	I	E	T	A	L	
U	A	G	E	S	V	I	L		
S	A	G	E	O	B	E	R	E	
E	T	E	R	N	U	E	R	A	S

SUDOKU N°063

7 6 5 1 9 3 2 4 8
1 3 4 2 6 8 7 5 9
9 8 2 4 5 7 6 3 1
5 7 9 8 4 2 3 1 6
8 2 1 3 7 6 4 9 5
6 4 3 5 1 9 8 7 2
4 5 7 6 8 1 9 2 3
3 1 6 9 2 4 5 8 7
2 9 8 7 3 5 1 6 4
5 7 2 3 6 8 9 4 1
8 4 1 2 7 9 3 5 6
3 6 9 4 5 1 8 7 2
1 8 3 5 4 2 6 9 7
7 9 4 6 8 3 2 1 5
2 5 6 1 9 7 4 8 3
4 3 7 9 2 5 1 6 8
6 2 8 7 1 4 5 3 9
9 1 5 8 3 6 7 2 4
2 1 9 5 7 8 4 3 6
3 7 8 9 6 4 5 1 2
5 6 4 3 1 2 8 9 7
6 8 7 1 9 5 2 4 3
9 4 3 2 8 7 6 5 1
1 5 2 6 4 3 7 8 9
7 9 6 4 5 1 3 2 8
4 2 1 8 3 6 9 7 5
8 3 5 7 2 9 1 6 4

MOTS À MOTS N°063

1/ CÉRÉALE - 2/ RETENUE - 3/ ÉTERNEL.

TRANSFERTS

Thievy Bifouma prêté à Reims

Comme prévu, Thievy Bifouma ne finira pas la saison à Grenade. En situation d'échec en Andalousie où il a été écarté du groupe pendant près de deux mois, l'attaquant des Diables rouges a été prêté ce jeudi au Stade de Reims jusqu'en juin prochain, avec option d'achat.

A 23 ans, Thievy Bifouma devrait disputer son premier match de Ligue 1 dans les prochains jours : à Lorient où se déplacera Reims le 30 janvier ou à domicile face à Angers le 3 février. Formé à Meaux, puis à Strasbourg, le natif de Saint-Denis n'a en effet jamais joué au haut niveau en France avant son départ à l'Espanyol Barcelone, à l'été 2010.

Annoncé aux quatre coins de l'Europe (Belgique, Russie, Allemagne, Espagne ont été évoqués) depuis le début du mercato, l'international congolais va finalement terminer sa saison à Reims, où il est prêté pour la fin de saison, avec option d'achat, par l'Espanyol Barcelone, avec lequel il reste lié jusqu'en juin 2017.

Dans la Marne, il tentera d'aider son capitaine en sélection, Prince Oniangue, à sortir le Stade des bas-fonds du classement (17^e avec 23 points). Avec 23 buts marqués en 22 matchs (pour 30 buts encaissés), le Stade de Reims se repose presque uniquement sur Nicolas de Préville et ses 6 buts. Bifouma aura donc une carte à jouer pour sauver sa saison, presque blanche depuis son arrivée à Grenade (7 apparitions et 180 minutes en Liga, 32 minutes en Coupe du Roi).

S'il ne marque pas assez en club (24 buts en 127 matchs toute compétition confondue depuis ses débuts à l'Espanyol), Bifouma reste un attaquant de haut niveau, ce dont les supporters du Congo peuvent témoigner (10 buts en 15 sélections). A Reims, il devra trouver l'efficacité qu'il affiche en sélection pour rebondir et enfin donner à sa carrière l'ampleur attendue. Car voir ce talent absolu jouer le maintien, que ce soit avec Almeria, Grenade ou Reims, reste un crève-cœur pour tous ceux qui savent de quoi est capable le chouchou du public congolais.

Camille Delourme

VOLLEYBALL

André Balenvouka élu président de la ligue de Brazzaville

Œuvrer pour la création de nouveaux clubs en leur apportant une assistance multiforme afin d'avoir un nombre élevé des pratiquants du volleyball est l'un des devoirs que s'est donné le président nouvellement élu.

Brazzaville avait plus de dix clubs de volleyball. Aujourd'hui il n'y en a plus que cinq dans la ville capitale, selon le constat d'André Balenvouka. Une situation qu'il s'engage à redresser. « L'objectif est de donner un nouveau souffle à notre sport qui peine à se remettre en place malgré des résultats satisfaisants de notre équipe nationale masculine », a-t-il déclaré tout en précisant que la politique de création de nouveaux clubs qu'il préconise sera suivie des compétitions par arrondissement afin de faciliter le processus de vulgarisation de la discipline dans les quatre coins de Brazzaville.

Le programme d'activités d'André Balenvouka accorde également une bonne place à la formation. Ainsi, il est prévu plusieurs stages dédiés notamment aux entraîneurs, ar-



Le nouveau président de la ligue de Brazzaville de volleyball ; crédit photo Adiac

bitres, dirigeants et membres des commissions spécialisées de la ligue qui sont des acteurs incontournables dans la promotion et le succès du volleyball au niveau de la ligue départementale de Brazzaville. En rappel, André Balenvouka, n'est pas un nouveau dans le milieu volleyeur congolais. Par le passé, il a joué à Avia Sport, Kotoko de Mfoa, Diables noirs.

Puis, il a assumé les fonctions d'entraîneur à Patronage, AS Lumière, Inter club, DGSP. En tant que dirigeant sportif, André Balenvouka a été secrétaire général de la ligue départementale de Brazzaville, secrétaire général adjoint de la Fédération congolaise de volleyball... Aujourd'hui, président de la ligue, le combat à mener est tout autre.

Rominique Nerplat Makaya

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années 1965-2015

(3) 1967

C'est au début de l'année 1967, le 5 janvier, que naît Pascaline Makoumbou. Artiste-peintre, elle s'affirme, depuis des années, comme la valeur montante de la peinture au Congo. Pascaline Makoumbou a sillonné le monde pour présenter sa production picturale, portant ainsi haut les couleurs du Congo, son pays.

Du 27 au 30 avril 1967, se tient le deuxième congrès de la Confédération syndicale congolaise (CSC). Paul Bantou remplace Idriss Diallo, le premier secrétaire général de cette organisation des travailleurs. La Confédération syndicale congolaise est née de la fusion des différents syndicats qui ont contribué à la chute du président Youlou en 1963. Le 1er congrès de la CSC a eu lieu le 8 novembre 1964. En favorisant la création de nouveaux syndicats, la Conférence nationale souveraine a, semble-t-il, remis en question son leadership syndical.

On dit, en général, que les révolutions détruisent le caractère organique de la société. La révolution congolaise, nous l'avons dit, dans le Brin d'histoire

consacré à l'année 1965, a commencé à dévorer ses enfants. Une dérive macabre qui a laissé de profonds stigmates dans la tête des gens. Mais elle a aussi fait, parfois, preuve d'inventivité. La première Semaine culturelle est l'une de ses fulgurances intéressantes. Du 7 au 16 août, se tient à Brazzaville, la première édition de cette manifestation multidimensionnelle. Son objectif est « de procéder à un inventaire de toutes les valeurs culturelles et sportives aux fins de leur réhabilitation et de leur épanouissement ; faire prendre conscience aux Congolais qu'ils vivent dans un pays détenteur d'une personnalité, d'une dignité et de valeurs culturelles certaines ; il s'agit, par cette manifestation de présenter au public, un panorama des valeurs culturelles du pays dans les domaines littéraire, musical, chorégraphique et artisanal. Cette première édition a permis l'éclosion des sportifs qui ont contribué au succès du hand-ball. C'est lors de cette première semaine culturelle que Ganga Edo et les Bantous de la capitale créent la danse kiri kiri (danser en désordre), inspirée d'une danse

traditionnelle. Un an après, à Kinshasa, docteur Nico, en revendique la paternité à travers la chanson intitulée, kiri kiri mabina ya sika. Un hold-up artistique. L'expérience mériterait d'être renouvelée, adossée à la municipalisation accélérée, avec un impact prévisible. Il a fallu attendre près de trente ans pour vivre une autre expérience culturelle significative, avec la création du Fespam (Festival panafricain de musique) dont les résultats mitigés sont, à ce jour, en deçà des espoirs du pays qui en attend plus, en termes de retombées économiques et culturelles. Le meilleur footballeur de tous les temps, le roi Pelé, avec ses dribbles chaloupés et son extraordinaire maîtrise technique, était, à l'époque de sa splendeur, l'objet d'une véritable adulation du public. Il a influencé de nombreux footballeurs du Congo et d'ailleurs. Certains de ses fanatiques ont eu l'occasion de croiser le fer contre lui, à l'occasion d'une mémorable rencontre au stade omnisport (actuel Massamba-débat). En effet, Pelé a séjourné sur les rives du Congo, à Kinshasa et à Brazzaville, en 1967.

Le 7 juin de cette année-là, le Congo, en match amical, rencontre le football club Santos, sous une pluie battante et devant plus de 60.000 spectateurs, trempés jusqu'aux os. Des années après, Foundoux Mulélé, parle de ce match épique, avec des trémolos dans la voix. Il avait réussi l'exploit de faire au roi Pelé, un « tshobo », c'est-à-dire, un petit pont. Teigneux, son adversaire d'un jour, qui lui avait gardé un chien de sa chienne, trouvera l'occasion, au cours de la rencontre, de lui faire, à son tour, un étourdissant petit pont, à sa grande joie. Malgré tout, cette époque fut belle.

Ordonné prêtre le 31 décembre 1967, à Pointe-Noire, l'abbé Portella effectue son premier ministère pastoral à Kengué (Mouyondzi). Il est né dans la capitale économique du Congo, le 28 juillet 1942. En juillet 2000, le Pape Jean-Paul II le nomme administrateur apostolique "sene plena et ad nutum sanctae sedis" ; puis Mgr Louis Portella-Mbuyu est désigné nouvel évêque de Kinkala, en remplacement de Mgr Milandou, nommé archevêque de Brazzaville.

MFUMU